

**Tristan Boffard**

**Les  
BOFFARD**



**2008 – 2015 - 2020**

# Prologue

Une famille solide, sur une terre solide, comme tant de familles françaises...

Malgré les épidémies, la faim et les guerres, arqueboutée sur sa terre nourricière et parfois ingrate, elle a tenu.

Elle se présente aujourd’hui à nous avec ses défauts et ses qualités, pour autant que mon travail ait permis de les mettre en lumière.

C'est sans doute le plus difficile : les documents sont souvent impersonnels, de nature juridique ; les membres de la famille ayant laissé filtrer des informations sur leur vie privée se comptent sur les doigts d'une main.

Dans ces conditions, il faut une fréquentation régulière des époques et des lieux envisagés pour imaginer le quotidien de leur vie. Mais je n'ai pas voulu ici inventer quoi que ce fût, ni même orner la vérité historique ; c'est là le travail d'un romancier, que j'ai voulu bien distinguer, et qui viendra peut-être plus tard. Il s'appuierait alors sur le travail scientifique réalisé ici.

Nonobstant, je voudrais faire une remarque générale : la vie de nos ancêtres, jusqu'à très récemment, est bien plus rude que la nôtre. Cela n'est pas vrai dans tous les cas, on trouvera des situations difficiles aujourd'hui, et des situations plus agréables par le passé. Mais c'est le lot commun : leur meilleure compagne a toujours été l'insécurité ; insécurité économique des paysans, seuls face aux caprices climatiques et aux passages incessants des « gens de guerre » ; insécurité physique des habitants face à la criminalité, peu soutenus par un Etat bien moins présent qu'aujourd'hui (ce dont témoigne la lourdeur dissuasive exemplaire des peines pénales).

A travers les siècles, ils ont donc tenu leur place. Leurs défauts et leurs qualités, leurs faiblesses et leurs forces, leur foi et leur défiance parfois, ont été indispensables à ce que nous sommes maintenant.

Plutôt que de les juger, ou même les ignorer, aimons-les ; et constatons, au-delà de notre existence physique, tout ce que nous devons à une histoire dont le sens nous dépasse. A comparer ce qu'est l'homme au prix de ce qui est, nous sentirons en même temps notre grandeur et notre petitesse.

Ce livre est un hommage à l'une et à l'autre.

Avant d'étudier nos Boffard de manière détaillée (Chapitre II), quelques remarques préliminaires sont nécessaires (Chapitre I).

# Chapitre I. Remarques préliminaires

En particulier, il faut souligner que ce livre se place sur un chemin de rencontres (section I), et qu'il est tributaire de sources multiples (section II).

## Section I. Un chemin de rencontres

En 1995, ma tante **Françoise**, mon père et moi avons rencontré, grâce à ma tante **Anny<sup>1</sup>**, **Henry Boffard**. De Chambéry (La Motte Servolex), il avait déjà arpентé les mairies à la recherche de nos ancêtres perdus, et reconstitué leur chemin depuis le village de Voissant (Isère, entre le Pont-de-Beauvoisin et Saint-Geoire-en-Valdaine), au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Un bel arbre généalogique descendant le fit connaître à tous, qui fut distribué à toute une partie de la famille lorsque celle-ci se réunit à Artemare (01) pour fêter les 40 ans de ma tante **Nicole** (1983).

Des découvertes conséquentes depuis cette époque ont rendu indispensable une réédition, réalisée en 2007 par **Françoise Boffard Perret**. C'est sur lui que repose notre généalogie officielle<sup>3</sup>.

Mais **Henry Boffard** n'est pas le premier à s'être intéressé à cette histoire. On sait par les mémoires du médecin **Joseph Boffard** (1862-1948) que son cousin **Jean-Pierre « Joanny »** (1837-1910), avait entrepris des recherches de cette nature à la mairie de Voissant ; il ne semble pas qu'ait circulé un arbre à cette époque, puisque **Joseph** affirme avoir vu ces notes dans les papiers de la succession de **Joanny<sup>4</sup>**.

A cette époque, de nombreux documents devaient être conservés à la *boffardièr*e, maison familiale de la *chanéaz* (hameau de Voissant, « lieu où poussent les chênes ») : en 1909, après la vente de toute la propriété, les **Boffard** de cette branche ne possédaient plus rien à Voissant : les petits-enfants des acheteurs, actuellement propriétaires, rapportent le témoignage de leurs parents et grands-parents : un grand tas de papiers avait été rassemblé dans la cour et brûlé. Rien ne serait demeuré ; le doute est cependant possible : les papiers justificatifs des terres ont pu être conservés par sécurité...

En attendant, il ne subsistait plus rien en dehors de ce qui était conservé par la branche de **Henry Boffard**. Il fallait donc chercher tous azimuts : archives départementales, archives municipales, archives ecclésiastiques, archives privées...

Cette *boffardièr*e, nous l'avons découverte en passant à Voissant avec **Isabelle**, en 1995 ; en arrivant à la *chanéaz*, elle ne passe pas inaperçue : c'est une grosse maison ancienne, au toit dauphinois ; au premier coup d'œil, nous étions persuadés de l'avoir trouvée. L'avenir nous donna raison.

---

<sup>1</sup> Anny Boffard Charras : fille de Paul Boffard et Germaine Tabusse, née en 1949, sœur de Françoise, Nicole et Guy, épouse Jean-Pierre Charras, ma tante, mère de Christine et Eric.

<sup>2</sup> Henry est décédé en 2008

<sup>3</sup> Mon exemplaire est couvert de griffonnages, intégrés dans ma version « hérédis ».

<sup>4</sup> *Mémoires de Joseph Boffard*, Arch Boffard, Rouge 2.

*La boffardière, vue du couchant, du sud ouest, puis du sud-est*





*Depuis le jardin, en 2000 (avant la réparation du toit...)*



*La boffardière, 2015*



*La boffardière, 2005*

La confirmation est venue grâce à Mme **Paule Micoud** née **Pélissier**. Ses parents, **Alphonse** et **Julie Boffard** (fille de Jules), ont longtemps vécu à Voissant dans la « maison Pélissier », au-dessus de l'église<sup>5</sup>. **Paule Micoud** est contemporaine de **Henry Boffard**, tous les deux sont nés en 1928.

Et surtout, **Paule Micoud** a conservé dans son cœur tous les souvenirs de sa famille de Voissant et un lien particulier avec sa mère. Ses parents avaient partagé le rôle de lien de la famille avec tante **Augustine Jouffray** ; ils recevaient tous les Boffard de passage à Voissant<sup>6</sup>.

Depuis quelques années, **Paule Micoud** a quitté Voissant pour le Pont-de-Beauvoisin ; ceux de Voissant ont toujours été attirés, soit par Saint-Geoire, soit par le Pont-de-Beauvoisin ; longtemps l'équilibre fut tenu, mais aujourd'hui, Saint-Geoire en Valdaine compte moins de 2000 habitants, et le Pont plus de 4000 (Isère 2500 et Savoie 1500) ; depuis le Moyen-Âge, le marché de la partie dauphinoise se tient le lundi ...<sup>7</sup>. Désormais, c'est sur la place du Professeur Trillat que nous nous retrouvions régulièrement, jusqu'au départ de Paule en maison de retraite en 2018 à Montferrat.

Durant nos visites, nous avons notamment rencontré l'ancien maire de Voissant, M. **Roger Buscoz**, qui possède en son sang autant de sang **Boffard** que nous. Il habite la maison de ses ancêtres **Pierre Boffard Cocat** et **Victorine Boffard** à la *chanéaz*. Ce fut l'occasion de rappeler l'un des mythes fondateurs des trois familles Pélissier, **Buscoz** et **Boffard**, à travers leur union avec la famille **Patricot** : à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, **Benoît I Patricot** et **Françoise Marion** marièrent leurs trois filles, l'une à un **Buscoz**, l'autre à un **Pélissier**, la troisième à **Laurent Boffard** (fils de **François** notre ancêtre) ; cet épisode qui consacra l'union de cinq des principales familles de Voissant (une fille **Dulac** épousait un fils de **Benoît I Patricot**), est encore vivant dans les mémoires au début du XX<sup>e</sup> siècle...<sup>8</sup>

Nous avons aussi rencontré M. **Lucien Bertet**, ancien maire de Voissant, qui nous a toujours accueillis.

**Paule Micoud** m'a fait rencontrer M. **Albert Freton**. Les **Freton** étaient déjà installés à Voissant au XVI<sup>e</sup>, au plus haut que remontent nos archives<sup>9</sup>. Ils ont toujours été plus localisés à *péréaz* (sur la montagne, entre Voissant et Miribel), au hameau de *verchère*, et au-dessus : terre de la *tour*, où habite M. **Albert Freton**. Plus de tour, mais une maison ancienne, peut-être bâtie sur les vestiges de la tour, et avec ses pierres ?<sup>10</sup> Les pierres d'une partie de la maison et du four sont hors d'âge...

**Albert Freton** est le principal responsable de la réfection de l'église et de la cure, qui sont sauvées de la ruine et organisées rationnellement pour recevoir les activités paroissiales.

---

<sup>5</sup> Maison qui appartient toujours aux descendants des Pélissier. Elle est aujourd'hui habitée par Eric Micoud et sa famille.

Aussi loin que remontent nos archives, ce quartier de Voissant s'est toujours dénommé *pélissier* ; on y comptait plusieurs maisons Pélissier, probablement derrière celle qui subsiste aujourd'hui. Jadis, l'ensemble de la maison en enfilade appartenait à la famille Pélissier ... qui ne désespérait pas, depuis quelques dizaines d'années déjà, de la réunifier.

<sup>6</sup> Ce qui était très important : à cette époque, très peu de membres de la famille vivaient encore à Voissant : la plupart était dispersés à Lyon, Annecy, Lancey, Saint-Geoire, Chambéry, Grenoble, Aubenas, Saint-Privat, dans la Loire ou à Viron. Mais aucun n'oubliait Voissant, et tous passaient parfois : les Martin avaient leur maison de la *chanéaz*, ceux de la branche aînée n'avaient plus rien depuis 1909, Julie et sa sœur Hélène, filles de Jules et Emilie Buscoz, avaient hérité de leur mère la maison de *verchère*.

<sup>7</sup> D'après M. Albert Freton, les habitants de *verchère* et ceux du *village* penchent historiquement vers le Pont. Ceux du *bertet* ou de *la chanéaz* vers Saint-Bueil et Saint-Geoire.

<sup>8</sup> Une généalogie de la descendance de Benoît Patricot et Françoise Marion a été établie en 1911 par l'instituteur de Voissant à la demande d'un Boffard : les plus anciens parmi les intéressés rapportent qu'on lui donna 2 bouteilles de gnôle pour prix de cet important travail... Elle était entre les mains d'Elise Pélissier épouse Pichat, du Pont-de-Beauvoisin, décédée récemment. Copie aux Arch Boffard, Bleu.

Plus récemment, la famille Patricot s'est retrouvée (2003) ; à l'occasion de cette rencontre a été établie une *Petite histoire de notre famille Patricot*. Divers généalogistes et amoureux de leur famille ont apporté leur pierre à cette histoire au fil du temps ; les principaux auteurs sont Robert Allier de Grenoble et surtout Marie-Hélène Mathieu de Saint-Etienne.

Les Buscoz portaient d'abord le nom de Gay. Famille très nombreuse, dont nous avons des traces dès le XV<sup>e</sup> siècle à Voissant, elle s'est appelée Buscoz à compter du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, d'abord avec Gay, puis sans lui. Voir mon site internet « Familles de Valdaine », ainsi que mon *Dictionnaire historique de Vaulserre*, 2013

<sup>9</sup> Une famille Freton, ou Fretton était installée à Saint-André la Palud : honnête Claude Fretton (fils de feu Pierre) tient des terres du seigneur de Mollarond (Saint-Jean d'Avelanne) en 1635 : Fds Boffard-Dulac, 102. Sur la famille Freton, voir mon site internet « Familles de Valdaine », ainsi que mon *Dictionnaire historique de Vaulserre*, 2013, et l'*Histoire et histoires des Freton* du XVI<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui (Copy média, 101 p.), coécrite en 2019 avec M. Albert Freton.

<sup>10</sup> Nous ne disposons d'aucun élément permettant de préciser l'époque à laquelle cette tour a été construite, puis détruite. Cependant, on peut supposer qu'une tour à cet emplacement stratégique s'intégrait dans un ensemble fortifié destiné à surveiller l'étranger ; cet ensemble aurait compris notamment le château de Saint-Albin (siège de la seigneurie de Vaulserre depuis 1591, la maison du Mercier à Saint-Albin (Famille Dulac), le château féodal de Vaulserre (incendié 1591) et donc cette tour à Voissant.

Durant les travaux de réfection de l'église et de la cure, **Albert Freton** a collecté des documents paroissiaux du XIXème et du XXème siècle, sans lui, auraient été perdus : registres paroissiaux, livre de messe, délibérations du conseil de fabrique, livre du statut des âmes de la paroisse, plusieurs carnets de l'ordinaire des messes. L'état dans lequel ils nous sont parvenus en 2004 nous le prouve assez ; ces documents sont maintenant numérisés, après un patient travail de mise en état.

C'est aussi grâce à **Albert Freton** que nous avons réalisé le film qu'une partie de la famille a pu voir à l'occasion du soixantième anniversaire de mon père (2005) : plusieurs heures durant quelques mois, nous avons arpente les chemins de Voissant, à la découverte de la maladrerie de Crolard, des chemins de traverse, de l'ancien moulin de Vaulserre sur l'Ainan, des mesures et des anciennes portes de la ville de Saint-Michel de Vaulserre, des ruines du vieux (et du neuf) château féodal, de la « cave du diable » ou « de Mandrin ».

Durant ces arpentages, nous avons rencontré **M. Robert Curtet**. Lui aussi est issu d'une ancienne famille de Saint-Martin de Vaulserre, venue à Voissant au XVIIIème siècle<sup>11</sup>. **Robert Curtet** est propriétaire du terrain sur lequel s'élevait le château féodal de Vaulserre. Il est donc attaché à son histoire.

Concrétisation de notre proximité avec **Albert Freton** : notre co-écriture en 2019 de *l'Histoire et histoires des Freton* du XVIème siècle à aujourd'hui (Copy média, 101 p.).

Voici donc quelques-uns des Voissigneaux qu'il m'a été donné d'apprécier et qui, de cousins probables, sont devenus des amis.

C'est donc sur ce chemin de rencontres que prend place ce livre. Il est tout à la fois un hommage rendu à nos ancêtres et à ceux que j'ai croisés sur ce chemin.

## Section II. Les sources

Les sources de ce travail sont numérisées, et conservées à titre de pièces justificatives. Selon les sources, nous disposons ou non des originaux.

Les informations réfèrent à leur source d'origine ; cependant, les références présentées renvoient à mon classement personnel, la plupart du temps par numéros de photographie. Par exemple : Registre paroissial de Voissant, 80 : la référence ne se trouvera pas à la page 80, ou dans l'acte numéroté 80 du registre conservé à la mairie de Voissant ou aux Archives départementales de l'Isère ; elle se trouvera dans mes archives photographiques, au Registre paroissial de Voissant, photo n°80.

Même traitement pour toutes les autres sources. Par exemple : la référence suivante : « Arch Vaulserre L 1614, 180 » : doit se lire : « Archives de Vaulserre, Liasse 1614, photo n°180 » : le numéro de photo est personnel, et sert à retrouver la référence précise au sein des pages de cette Liasse 1614.

Voici les sources principales :

### I. « Archives Boffard »

---

<sup>11</sup> Sur cette famille, voyez aussi mon site internet « Familles de Valdaine », ainsi que mon *Dictionnaire historique de Vaulserre*, 2013  
Les Curtet semblent être arrivés à Voissant entre 1735 et 1747 : taille 1747 (63) : Claude ; à partir de 1757 (capitation) : Joseph Desempes Curtet (est-ce la même famille que celle de Saint-Martin ?), charpentier à la capitation de 1759 (13). Enfin, en 1778 (capitation, 1516) : Joseph et Jacques Curtet père et fils, marguillier ; et toujours à Saint-Bueil : taille 1788, Arch Vaulserre L 1536

Ce sont les archives de la famille **Boffard**, à quelque membre qu'elles appartiennent. Je dispose de copies, sauf lorsque ces sources m'appartiennent. En particulier, nous disposons de nombreuses photographies d'ancêtres, glanées de toutes les branches de la famille ; la provenance précise n'est pas indiquée. Je suis à la disposition des lecteurs pour tout détail.

Ces « archives » s'entendent aussi des témoignages oraux des plus anciens d'entre nous !

En revanche, les archives conservées sous forme photographique dans mon ordinateur, qui proviennent d'autres sources que familiales, sont évidemment référencées par leur provenance.

## II. « Fonds Boffard-Dulac »

Il s'agit d'un ensemble d'archives dont je suis propriétaire, et qui est maintenant versé aux Archives Départementales de l'Isère (les papiers les plus significatifs concernant les **Boffard** en ont auparavant été retirés).

L'histoire de ce fonds mérite d'être contée : l'été 2002, alors que je passais quelques jours de vacances sur mes travaux historiques, je regrettais la maigreur des archives familiales conservées. Parallèlement, j'annotais les photos de famille collectées dans toutes les branches ; l'une d'elle, du début du XX ème siècle environ, représentait cinq membres de la famille **Dulac**. Le souvenir d'avoir été proches de cette famille était parvenu jusqu'à moi (tombe d'une partie de la famille dans le nouveau cimetière de Voissant).

Pour en avoir le cœur net, j'ai appelé au hasard le numéro de téléphone de **Jean Dulac** à Grenoble ; surprise ! Il s'agissait de **Jean Dulac**, professeur, neveu des plus jeunes sujets de la photo. Il a accepté de recevoir cette photo, s'avouant totalement intérêté par la généalogie et par l'idée de nous connaître, mais en me promettant d'en parler à ses tantes encore vivantes ; il a bien conservé la photo, mais j'attends toujours pour le reste.

Le seul intérêt de ce coup de téléphone, mais essentiel pour l'avenir : à plusieurs reprises, **Jean Dulac** avait été contacté par **Maurice Dulac**, l'un de ses cousins amateur de généalogie. Il n'avait jamais donné suite, mais me suggérait de le contacter à tout hasard.

En reposant le téléphone, j'ignorais tout le poids de ce renseignement ; appelant immédiatement **Maurice Dulac**, j'ai progressivement compris. Ce dernier avait alors 73 ans ; ancien artisan menuisier-charpentier, il habite à Oullins (69) et possédait une maison de campagne à Romagnieu (38). Il est marié à **Carmen** –50 ans de mariage en 2006-, avec laquelle ils ont eu deux filles et un fils<sup>12</sup>. Depuis sa retraite, il se passionnait pour l'histoire et la généalogie de sa famille, et avait décidé depuis peu de trier les nombreuses archives de cette dernière.

Les **Dulac** sont une ancienne famille du mandement de Vaulserre ; ils proviennent sans doute du village de Saint-Martin, où existait autrefois un lac d'importance (presqu'asséché aujourd'hui) dont ils tirent probablement leur nom. La fin du XVIème siècle fait probablement venir une branche à Voissant, en la personne de **Gabriel Dulac**. Depuis le XVIIème siècle, les **Dulac** sont une famille notable de Voissant et du mandement de Vaulserre. Au début du XIXème siècle, elle reçoit par succession une grosse maison fortifiée située à Saint-Albin, qu'elle possède encore en la personne de **Roselyne Mathon**, épouse (div.) de **François Favier**, fille de **René Mathon** et **Marie-Thérèse Dulac**, cousine germaine de **Maurice Dulac**.

---

<sup>12</sup> Voir l'arbre généalogique de la famille Dulac, auquel j'ai participé pour les XVIème et XVIIème siècles (don de M. Maurice Dulac, autre version comprise dans la notice *Domaine le Mercier, 500 ans d'histoire*)

Cette maison et le domaine agricole étaient passés par succession des **Pélissier** aux **Pascal**, aux **Passard**, aux **Bellemin**, pour finir aux **Dulac**<sup>1314</sup>.



*La Pélisserie, connue depuis le XIXème siècle comme la « maison du Mercier »*

Ces familles notables de la seigneurie de Vaulserre avaient accumulé dans la maison de vastes archives concernant la gestion de leurs terres ; ces archives ont sans doute été épurées, notamment au moment de la succession **Bellemin-Dulac**, puis ponctuellement au fil des années.

Néanmoins, c'était encore un ensemble impressionnant, conservé pour le principal dans 5 caisses de bois, et pour nombre de documents, simplement sur le sol.

L'ensemble comprenait des documents d'origine publique : registres d'imposition, P.V. d'assemblées de communauté, cadastres ; et des documents d'origine privée : registres de notaires, sac de procès contenant les actes de procédure et pièces justificatives, actes épars, terriers..., et un grand nombre de correspondances du XIX ème et du XX ème siècles, utiles surtout pour l'histoire de la famille **Dulac** à cette époque.

<sup>13</sup> Voir la notice illustrée que Maurice Dulac et moi avons consacré à l'histoire de cette maison en 2006 : *Domaine le Mercier, 500 ans d'histoire*. Cette notice comprend aussi un arbre généalogique de la famille Dulac, et un tableau des possesseurs de cette maison depuis le XVIème siècle.

<sup>14</sup> Sur l'histoire de la famille Dulac, consulter la notice précitée, mon site internet « Familles de Valdaine », ainsi que mon *Dictionnaire historique de Vaulserre*, 2013. La plupart des documents utiles à cette histoire sont conservés aux Archives Dulac. M. Maurice Dulac a ouvert un musée à Oullins (69) destiné à l'initiation aux recherches généalogiques et d'histoire des familles. L'ensemble des Archives Dulac y est exposé. A visiter absolument ! (*Musée Dulse*)



2003.07 Aspect du grenier, emplacement où étaient conservées les archives

Les **Dulac** avaient gardé à l'esprit la vieille amitié qui unissait nos familles depuis plusieurs siècles, au moins depuis XVIIIème s, quand **François Boffard** et le notaire **François Dulac** se sont associés pour percevoir les dîmes des prieurés de Voissant et Chirens au nom de l'archevêque de Vienne.

Rapidement, **Maurice Dulac** me proposa, au nom de sa cousine, de participer au dépouillement de cette masse d'archives ; moment d'exaltation !



2002.09 Premier tri, réalisé dans les jacobines du grenier lui-même.



Après un premier tri réalisé par siècles, dans le grenier du Mercier lui-même, l'ensemble du fonds a été transféré dans la maison de campagne de **Maurice et Carmen Dulac**. La grange avec son plancher neuf était toute indiquée pour recevoir un travail plus précis, un classement par noms de famille.

2004 10 Grange de Romagnieu : Roselyne Favier et Maurice Dulac ; classement par noms de famille

A l'issue de ce classement, le fonds fut réparti en boîtes d'archives : des boîtes rouges pour les documents d'origine publique, et de couleurs indifférentes

pour les documents privés des familles, classés par ordre alphabétique.

Tout ce travail, depuis la découverte d'août 2002 jusqu'au classement par boîte, a duré 2 ans, une trentaine de journées environ. Le souvenir en restera ineffaçable : à la difficulté du travail répondit la qualité de la relation tissée avec **Maurice et Carmen Dulac, Roselyne Favier** et ses enfants. Ces journées étaient pour moi une perspective toujours réjouissante, et je crois avoir fait le maximum en fonction des autres occupations.

2004 11 Transfert du fonds à Bron où nous résidions entre 2003 et 2005



Une fois ce travail terminé, les propriétaires du fonds ont convenu de la difficulté de le conserver dans les meilleures conditions, et ont cherché à en faire profiter les associations locales d'historiens, qui auraient pu, sinon racheter l'ensemble, au moins le recevoir dans un local adapté. Peine perdue, à notre grand désappointement. Nous sommes sortis de l'impasse lorsque j'ai proposé de le racheter moi-même. Opération réalisée en novembre 2004.

Dès décembre 2004 : mise en condition physique des documents (dépoussiérage, mise à plat, numérotation de chacun), photographie, amélioration des photos et travail de classement durèrent 8 mois ; puis l'inventaire précis nécessita environ 800 heures de travail, sur 12 mois. En y mettant bonne fin, je soupirais d'aise. Le « Fonds Boffard-Dulac », selon son nom désormais, comporte environ 10 500 documents, qui représentent 10 m linéaires et plus de 32 200 photos numériques. L'inventaire sur base de données comporte près de 6 000 pages<sup>15</sup>.

Voilà pour l'histoire rapide de ce fonds d'archives, parvenu extraordinairement jusqu'à nous, et encore plus étonnement dans notre famille. Il est aujourd'hui déposé aux Archives départementales de l'Isère, sous son nom.

L'archétype de la référence au fonds Boffard Dulac se présentera ainsi : « Fds Boffard Dulac, 25 894 » ; et se lira ainsi : « Fonds Boffard Dulac, numéro de photo 25 894 ».

Diverses autres sources d'archives seront utilisées dans ce travail.

<sup>15</sup> Cet Inventaire, ainsi que diverses aides à sa lecture, sont consultables sur mon site internet « Familles de Valdaine ».

## III. Les « Archives Dulac »

Désormais, ce qui, dans les archives du Mercier, intéressait directement la famille Dulac, est conservé par **Maurice Dulac** sous le nom d'« Archives Dulac ».

On y compte notamment une correspondance considérable, ainsi qu'une grande quantité de contrats de toute nature. En revanche, ne s'y trouve aucun registre de notaire, bien que **François Dulac**, l'ancêtre direct de **Maurice**, ait exercé à Voissant de 1761 à sa mort en 1802<sup>16</sup>.

Outre les papiers d'origine privée, figurent aux Archives Dulac de nombreux documents que l'on peut dire « d'origine publique » selon nos critères actuels : procès verbaux d'assemblées de la communauté de Vaulserre, registres d'imposition de cette dernière, cadastre de 1670 complet, dénombrement-cadastre de 1792 (manque la paroisse de Saint-Martin). Nous possédons des photos numérisées de ces pièces. Les analyses des cadastres et des registres d'imposition sont disponibles sur le site internet « Familles de Valdaine » ; le *Dictionnaire historique de Vaulserre*, paru en 2013, s'appuie notamment sur ces archives pour décrire la vie dans nos anciennes paroisses depuis la Renaissance.

Ces archives n'ont pas fait l'objet d'un classement académique. L'archétype de la référence aux Archives de la famille Dulac se présentera ainsi : « Arch Dulac » ; et se lira ainsi : « Archives de la famille Dulac ».

## IV. Les « Archives de Vaulserre »

**Le Comte François de Colbert**, résidant aux Echelles (73), grand amateur d'histoire familiale, est le neveu du dernier des Vaulserre<sup>17</sup>.



En plus d'une dévotion aux valeurs de sa famille, il en a conservé l'essentiel des archives, connues sous le nom d' « **Archives de Vaulserre** », classées aux Archives de France ; ce fonds est considérable, comprenant des documents de toute nature entre les XIIème et XXème siècles. Les archives ont fait l'objet d'un classement par liasses, une liasse pouvant comprendre un ou plusieurs documents connexes.

Depuis notre rencontre en 2004, des relations d'amitié, sinon de confiance se sont établies ; elles sont fondées sur un mutuel apport du matériau fondamental que constituent les archives et de connaissances paléographiques et universitaires<sup>18</sup>. Elles sont aussi fondées sur des valeurs communes. Le comte de Colbert a rejoint son épouse auprès du Père en janvier 2020.

<sup>16</sup> Ces registres ont été acquis par Me Louis-François Charmeil, notaire à Saint-Geoire entre 1792 et 1819. Un travail de recherche s'impose.

<sup>17</sup> Décédé au milieu des années 1970 sans descendance directe.

Entre autres ouvrages, discours, interventions, le comte François de Colbert est l'auteur de *Les Corbel Corbeau de Vaulserre, une famille de Savoie et de Dauphiné du XIIème au XXème siècles*, 2007, ainsi que *Les mille vingt-quatre ayeux de mes enfants*, 2014

<sup>18</sup> Lors de notre rencontre de janvier 2007, François de Colbert m'offrit un exemplaire de son magnifique ouvrage sur les Colbert.

Ces « Archives de Vaulserre » sont immenses, tant par la quantité que par la qualité des pièces. Les miennes les complètent. Celles du château de Longpra à Saint-Geoire-en-Valdaine forment peut-être la troisième grande source privée conservée pour l'histoire de la vallée de la Valdaine.

Une grande partie de la connaissance de notre famille vient de ces Archives de Vaulserre, ainsi plus largement de l'environnement dans lequel celle-ci a vécu. Le *Dictionnaire de Vaulserre* en est tributaire.

L'archétype de la référence aux Archives de Vaulserre se présentera ainsi : « Archives de Vaulserre, L 1614 » et se lira ainsi : « Archives de Vaulserre, Liasse n°1614 » ; s'il s'agit d'un livre de compte ou d'un livre terrier, d'un registre de notaire, en fin de référence sera ajouté un numéro correspondant au numéro de la photographie dans mes dossiers informatiques (pour faciliter la recherche de la référence précise). Ex : « Arch Vaulserre L1614, 180 » : doit se lire : « Archives de Vaulserre, Liasse 1614, photo n°180 » :



## V. Archives paroissiales ou municipales de Voissant

Nous avons utilisé les archives paroissiales et municipales de Voissant, la commune d'origine de nos ancêtres.

Les registres paroissiaux offrent toujours un grand intérêt ; Voissant est bien dotée, puisque les actes y ont été notés depuis 1612 jusqu'à 1792, avec des lacunes au départ.

L'archétype de la référence aux registres paroissiaux se présente ainsi : « Registre paroissial de Voissant n°6, 151 » ; et se lira ainsi : « Registre paroissial de Voissant, photographie n°6, photo n° 151 »

La commune conserve un certain nombre de documents portant sur les XIX ème et XX ème siècles : bâtiments publics, routes, cimetière, impositions, actes du Conseil municipal...Mais la plupart des archives pour les XIXème et XXème siècles est encore conservée dans la mairie de Voissant, inaccessible au chercheur.

Une bonne partie des documents issus de la municipalité de Voissant figurait aux Archives Dulac (3 maires Dulac entre la Révolution et 1872).

Après 1792, les archives paroissiales sont extrêmement lacunaires ; quelques liasses ou registres ont été sauvés grâce à des passionnés ; globalement, elles ont été perdues entre 1792 et 1799. Quelques actes existent entre 1799 et 1801. A partir de 1802, les registres subsistent, jusqu'en 1863 ; mais l'humidité a causé des ravages, et nombre d'actes sont amputés ou illisibles. Un exemple caractéristique :



Registre paroissial de Voissant n°18, 1009

Quoique souvent très abîmés, les actes de baptême, mariage et sépulture, divers documents intéressant la paroisse et les paroissiens apportent un regard indispensable sur Voissant durant les XIX ème et XX ème siècles.

Moins systématiquement, ont aussi été utilisés les registres paroissiaux d'autres paroisses : Saint-Geoire, le Pont-de-Beauvoisin, Saint-Bueil, Saint-Albin, Saint-Aupre ou Miribel notamment.

## VI. Archives départementales de l'Isère

Les recherches ont surtout porté jusqu'à la Révolution de 1789. Des sondages ont été effectués après la Révolution chez les notaires qui paraissaient les plus prometteurs, mais sans caractère systématique.

Avant la Révolution, les recherches ont porté sur le contrôle des actes des notaires<sup>19</sup> ; les bureaux de Saint-Geoire en Valdaine (début de l'enregistrement en 1719) et de Pont-de-Beauvoisin (1706) sont concernés. Le travail est considérable et souvent décevant : pour un grand nombre des notaires cités, les minutes sont absentes. La présence de l'enregistrement permet de disposer au moins d'une trace.

Les archives ecclésiastiques sont pauvres, du fait du brûlement à la Révolution de la plus grande partie des papiers de l'archevêché de Vienne, dont Voissant et Saint-Bueil relevaient.

Les archives judiciaires sont encore peu classées aux Archives de l'Isère ; nous avons pratiqué des sondages, notamment dans les fonds des justices seigneuriales. Celle de Vaulserre n'a quasi rien laissé.

L'archéotype de la référence aux Archives départementales de l'Isère se présentera ainsi : « ADI, 3<sup>E</sup> 6872 » ; et se lira ainsi : « Archives départementales de l'Isère, série 3<sup>E</sup>-notaires-, registre 6872 –identifiant le registre précis et donc le notaire dont il s'agit ». Le nom du notaire sera toujours précisé dans le texte ou en note. Le numéro du folio ne sera pas précisé pour ne pas alourdir l'ensemble. Nous le conservons à disposition des chercheurs, étant entendu que nous possédons des photos de tous les actes cités en

<sup>19</sup> En 1581, un édit d'Henri III prescrivait ce contrôle (appelé « enregistrement » par la révolution et l'Empire). Il fallut attendre la puissance de Louis XIV et un édit de 1693 pour que l'obligation soit respectée. Sans contrôle, l'acte est privé de valeur. Et encore, quelques années ont été nécessaires pour l'enregistrement systématique. Nul doute que les contemporains ont reçu le contrôle comme une expression de l'oppression administrative...

référence dans ce travail ; hormis si vous avez été envahi par le démon de la recherche (c'est bien louable), il apparaît plus simple de m'en demander une expédition.

Les chercheurs sont les bienvenus, le programme est passionnant et ... gigantesque. La « note sur les archives notariales » qui suit, l'illustre.

## Note sur les archives notariales

Les sources notariales sont essentielles pour l'histoire des familles. Hélas, elles sont très lacunaires jusqu'au XVIII è siècle. Nos ancêtres fixaient pourtant dans le marbre du papier notarial les moindres événements concernant leur famille ou leurs biens. Quant bien même ils ne savaient ni lire ni écrire. Si bien que les notaires foisonnaient ; exemple dans la seconde moitié du XVIème siècle, instrumentent pour des habitants de Vaulserre

**Antoine Pélissier** de Saint-Albin

**Jean Pélissier** de Voissant

**Jacques Bayoud** de Voissant

**Claude Jacquier** de Saint-Martin

**S ébastien Tercinel**

**Antoine Pascal** de Saint-Martin

**Michel Pascal** de Saint-Martin

**Claude Juge**

**Michel Pélissier**

**Jean Bayard**

Et bien sûr, tous les notaires du Pont-de-Beauvoisin, de Saint-Jean d'Avelanne et de Pressins, de Saint-Bueil et de Saint-Geoire (**Barrillion, Garnier, Nouel, Berrion, Martin, Pélisson...**)

Et tous ceux que nous ne connaissons pas...

Il y avait donc le choix. Mais hélas, ce marbre était bien fragile, et ne sont parvenus jusqu'à nous que quelques registres, une part infime de ce qui a été écrit au long des siècles.

Prenons, dans le mandement de Vaulserre, l'exemple des **Pélissier**. Entre 1474 et 1677, il y a toujours eu au moins un notaire Pélissier en activité. Or, aux Archives départementales où sont collectées les archives des notaires versées par leurs successeurs, ne figurent que 2 registres Pélissier, l'un en 1541, l'autre en 1545<sup>20</sup>. Aux Archives de Vaulserre sont conservés les registres de 1532, 1535, 1539 pour **Claude Pélissier** et 1542 pour son fils **Antoine**<sup>21</sup>. Au Fonds Boffard-Dulac, nous conservons des actes concernant **Antoine Pélissier**, et **Jean Pélissier Odoard** notaire de Voissant, ainsi que quelques autres entre 1546 et 1550, les registres du notaire **Antoine Pélissier** de 1558 et 1569, la trace d'une importante acquisition réalisée par le même notaire en 1570, des actes épars entre 1596 et 1599 par le notaire **Michel Pélissier**, et enfin un registre de 1599 de ce dernier. Rien pour le XVIIème siècle ; les Archives de Vaulserre conservent seulement les registres du notaire **Pierre Pélissier** des années 1632 et 1635<sup>22</sup>. Les Archives départementales ne conservent le reste.

L'explication réside dans le fait que bien souvent, les familles conservent les registres après la mort du notaire et ne les confient pas au successeur du notaire décédé. Ces registres de minutes ont un prix, puisqu'ils donnent la connaissance des secrets de famille : on assiste régulièrement à des ventes de minutes (terme qui désigne les actes ; on trouve parfois *protocole* en référence à Byzance) ; et nous sommes encore loin du XVIIIème siècle avec le contrôle des actes des notaires, organisé par l'Etat. Ainsi les circonstances se renforcent pour rendre fragile la pérennité de ces registres. Les registres des Pélissier ont été conservés par la famille ; en 1701, pour l'avancée d'un procès, **Louis Pascal** remet les registres de 1511 à 1596 à son

<sup>20</sup> AD de l'Isère 3<sup>é</sup> 4117 et 4118

<sup>21</sup> Arch Vaulserre L 1716 à 1719

<sup>22</sup> Fonds Boffard-Dulac, chaque photo est numérotée et inventoriée précisément dans l'Inventaire. La recherche d'un acte s'effectue par le nom d'une partie.

procureur et parent **Bolian**, à Grenoble<sup>23</sup>. Puis, plus aucune nouvelle ; une enquête approfondie serait souhaitable, mais bien aléatoire...

Le cas des notaires **Bayoud** de Voissant est encore plus net. Dès 1550 et jusqu'en 1635 environ, un membre de cette famille instrumenta à Voissant. Il ne reste aujourd'hui que deux registres, de la même année 1583. L'un est conservé aux Archives départementales de l'Isère, l'autre à la Bibliothèque municipale de Grenoble<sup>24</sup>.

Ainsi, cette ressource est limitée. Mais les notaires suffisamment proches de Vaulserre pour recueillir logiquement la plupart des actes concernant notre famille n'ont pas encore été dépouillés convenablement. Nous avons pratiqué de la manière suivante : lorsque le contrôle des notaires a été établi, nous avons noté systématiquement les actes où les Boffard ont été parties et le nom du notaire ayant recueilli l'acte. Nous avons ensuite dépouillé l'acte lui-même, lorsque les minutes du notaire étaient conservées.

Mais l'ensemble du contrôle n'a pu encore être inventorié ;

De plus, les actes où les **Boffard** sont mentionnés comme voisins ou témoins ne peuvent pas avoir été identifiés par cette méthode ; il ne reste qu'à lire l'ensemble des registres, travail intéressant mais bien long...

## VII. Archives municipales de Lyon

Plusieurs branches de la famille ont de tous temps vécu à Lyon, plus qu'à Grenoble, Vienne ou Chambéry. La consultation des registres paroissiaux et d'Etat civil de la ville a permis d'exhumer des **Boffard** installés à Lyon aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, sans rattachement à notre famille. Mais ces informations ne sont pas à prendre « au pied de la lettre » : plusieurs familles *Bossard* et *Buffard* vivaient à Lyon, et la graphie des noms de famille ne permet aucune certitude...

Nous y voyons plus clair sous la Révolution française : plusieurs branches de notre famille ont vécu à Lyon, et s'y sont éteintes dans les mâles au fil du XX<sup>e</sup> siècle.

L'archéotype de la référence aux Archives municipales de Lyon se présentera ainsi : « AML, Etat civil, date » ; et se lira ainsi : « Archives municipales de Lyon, registres de l'Etat civil, à la date du 18 juin 1865 (l'ensemble étant classé par date) ».

## VIII. Le site internet « Familles de Valdaine »

Ce site est voué à recueillir les résultats de mes recherches portant sur les habitants de la vallée de la Valdaine et ses environs. Voici son adresse : <http://pagesperso-orange.fr/famillesdevaldaine>

---

<sup>23</sup> Fds Boffard-Dulac 30334-42.

Il s'agit de plusieurs papiers enliassés, dont une quittance du sieur Bérard de Grenoble adressée à Louis Pascal ; d'autres registres ont pu être aussi remis : l'ensemble est en mauvais état, rongé sur les deux coins supérieurs, laissant seulement lisible une fine bande s'étirant vers le sommet de la feuille.

Quelques oubliés ont été commis, puisque nous disposons aujourd'hui de certains de ces registres –voir plus haut-. Mais peut-être ont-ils été récupérés par la suite, bien que cela soit improbable : comment expliquer la disparition de tant de registres dans une famille qui conservait précieusement ses archives ?

<sup>24</sup> AD de l'Isère 3E 441, Bibliothèque Municipale de Grenoble (BMG) R 8223

Puisque les recherches qui font la trame de ce travail évoquent les mêmes territoires, nombre de renseignements sont aussi référencés sur ce site.

En particulier, deux sources sont fréquemment utilisées : l'Inventaire du Fonds Boffard Dulac (le Fonds a été présenté ci-dessus), et un Répertoire des reconnaissances, analysant toutes les reconnaissances de terres rencontrées au fil de mes recherches.

Les parcellaires de Vaulserre : 1635, 1670 et 1792 ont aussi fait l'objet d'analyses visibles sur ce site. Nous nous en servirons dans ce travail.

Les registres d'imposition de Vaulserre ont fait l'objet d'un début d'analyse déposé sur ce site.

Ainsi, toutes les références :

*Fds Boffard Dulac*

*Répertoire des reconnaissances*

*Parcellaires de Vaulserre*

sont visibles sur le site « Familles de Valdaine ».

Après la publication de cet ouvrage, nous avons réalisé une *Base des ressources familiales*, déposée sur le site.

Elle reçoit nos informations sur les familles, collectées dans des fonds d'archives, et qui n'ont pas vocation à s'inscrire dans les bases de données mentionnées plus haut<sup>25</sup>.

---

<sup>25</sup> Le répertoire des reconnaissances, le registre d'impositions, les parcellaires, poursuivent un but précis ; le fonds Boffard-Dulac est un ensemble homogène d'archives qui m'appartient.

# Chapitre II. Etudes sur les Boffard

Du général au particulier, il faut d'abord présenter quelques réflexions sur notre nom de famille (Section I) ; puis, considérer que ce nom est porté par de nombreuses familles, subsistantes ou non, qui ont souvent un lien avec nous (Section II) ; enfin, détailler l'histoire de notre branche de Voissant depuis les premiers documents (1516), jusqu'à 1914 (Section III).

## Section I. Boffard. Origine, nom et localisation

### I. Une origine légendaire

Les temps les plus anciens nous font remonter à **saint Bruno** : lorsque celui-ci fonda la Grande Chartreuse en 1084, il était accompagné de 6 compagnons ; notre tradition familiale veut que deux aient été frères germains. Le premier s'est épanoui au Désert ; l'autre, devant l'austérité de cette vie, a quitté, s'est marié et a alors essaimé dans les environs de la Chartreuse. C'est la raison de la présence des Boffard, tout particulièrement au nord du massif.

Cette origine légendaire est maintenant traduite dans le blason de la famille, représenté sur la première de couverture. Une tradition si vénérable méritait bien une consécration officielle...

### II. Un nom

Les noms de famille se sont fixés à partir du XIème siècle. Nombre de noms proviennent de caractéristiques géographiques. Ce n'est pas le cas du nôtre ; il provient sans doute de l'ancien français *boffer* = celui qui gonfle ses joues, qui a les joues gonflées. Il pourrait s'agir d'une caractéristique morphologique, ou d'habitudes prises au cours d'une vie bien fournie en banquets, d'un « tic », ou encore d'une profession qui exigeait de souffler.

Il s'agissait en tous cas de distinguer les membres d'une même famille.

Depuis que nos sources mentionnent le nom (fin XVème siècle), celui-ci n'a pas varié fondamentalement. En revanche, ont existé plusieurs variantes (**Boffard Roupé**, **Boffard Galliard**, **Boffard Cocat**, **Boffard Froment**, **Ramassot Boffard**, **Gontaud Boyffard**, **Boffard Chaney**, **Boffard Grobon...**, sans compter les **Bofard** ou surtout **Bouffard**), qui peuvent avoir des rapports de famille avec nous. Nous évoquerons ces « cousins » dans un prochain passage<sup>26</sup>.

---

<sup>26</sup> Voir Chap. II, Section II. Des cousins ... à la mode de Bretagne

### III. Une localisation

Les premières localisations des Boffard les placent entre Saint-Sixte et Saint-Aupre<sup>27</sup>, puis dans la vallée de la Valdaine<sup>28</sup>. Nos sources permettent de remonter la lignée de nos ancêtres de façon sûre en 1516 à Voissant.

Voissant est une commune du Nord de l'Isère, dans le canton de Saint-Geoire en Valdaine. Elle appartient à la communauté d'agglomération du Pays Voironnais et forme le départ du Parc naturel régional de Chartreuse. Voyez la carte ci-contre :



Le village est situé au débouché de la vallée de la Valdaine, qui commence à Chirens. Ainsi la commune s'étire sur une forte pente: de 269 m (fond de la vallée sur l'Ainan), à 788 m d'altitude (au Mont), sur une surface de 388 ha.

<sup>27</sup> Registre paroissial de Saint-Aupre, dont je dispose des relevés concernant les Boffard.

<sup>28</sup> AD de l'Isère B 2755, révision des feux du bailliage du Viennois : des Boffard à Massieu et Saint-Geoire en Valdaine ; il en existe certainement dans la paroisse de Miribel-les-Echelles, ainsi qu'à Saint-Aupre.

L'image ci-après présente une photo aérienne de la commune, prise par l'Institut géographique national en 1993. J'ai mentionné les principaux lieux-dits (*Villages*<sup>29</sup>) : *Verchère*, la *Chanéaz*, le *Bertet*, et l'*on*



<sup>29</sup> Forme très répandue. Un *village* est un hameau dépourvu de clocher, ce qui le distingue du bourg.

pourrait ajouter *le village de Voissant*, nom par lequel est encore parfois désigné le centre de la commune, avec l'église. Quelques autres lieux-dits importants ont été précisés, ainsi que la localisation des **Boffard**.

La commune est bordée au nord par le Guiers, qui a toujours formé la frontière entre le Dauphiné français et la Savoie étrangère jusqu'en 1860 (se jette dans le Rhône), vers l'ouest par l'Ainan, rivière tumultueuse qui coule au fond de la vallée (se jette dans la Guiers), vers l'est par la montagne, et vers le sud par la *combe de Sardin*, au fond de laquelle coule le ruisseau du même nom jusqu'à l'Ainan.

Le peuplement y est sans doute très ancien ; rappelons la proximité du lac de Paladru, autour des rives duquel les hommes étaient installés voilà 9 000 ans. A la *montagne*, se trouve encore un dolmen de l'époque gauloise, que tous connaissent ici sous le nom de « pierre à mata » à la limite entre Voissant et la Chapelle-de-Merlas. Des voies romaines circulent à Voissant, comme le vieux chemin du château féodal à Miribel-les-Echelles, ou le long du *mont*.

La commune compte aujourd'hui environ 222 habitants (53 habitants / km<sup>2</sup>) ; en 1607, on peut estimer la population à 285 habitants<sup>30</sup>. En 1681, une taille négotiale révèle 58 chefs de famille : environ 290 habitants<sup>31</sup>. En 1698, la visite de l'archevêque de Vienne est l'occasion du dénombrement de 250 communians<sup>32</sup> ; en 1759, la capitulation nous permet d'envisager environ 330 habitants<sup>33</sup>. La taille de 1788 nous ramène à 290 habitants environ<sup>34</sup>, ce qui semble être une moyenne sur les deux derniers siècles de l'ancien régime. En 1891, on comptait 331 habitants. Depuis 1962 jusqu'en 2004, la population est passée de 208 à 222<sup>35</sup>.

Sous l'Ancien Régime, pas de plan cadastral : mais depuis 1635, l'impôt est réparti sur chacun selon la valeur de ses terres. Ainsi est rédigé à Vaulserre le premier parcellaire, qui recense toutes les propriétés du mandement. Il nous est parvenu partiellement (pour les paroisses de Voissant et Saint-Bueil seulement). Sa révision en 1670 est conservée intégralement. En 1792, pour refonder le système fiscal, un nouveau recensement a lieu. A la différence des premiers, il mentionne seulement les surfaces et la localisation, et non les confins (voisins).

Nous avons retrouvé quelques plans, mais ils ne concernent que les terres de certains propriétaires importants qui suivaient ainsi l'évolution de leur domaine.

Le premier plan cadastral fut initié par Napoléon Ier<sup>36</sup> ; à Voissant, il fut dessiné en 1818. Nous en proposons quelques illustrations : tout d'abord, page suivante, une vue générale ; puis une vue de la section C dite « de la *chanéaz* ». Enfin, sur la dernière page, une vue du plan actuel de la section C.

Les numéros de parcelle sont différents entre les deux plans. Une comparaison rapide confirme que, s'il n'y a pas eu de remembrement massif et ponctuel à Voissant, une grande majorité des parcelles est maintenant découpée différemment, dans le sens d'une plus grande rationalité, d'une surface plus importante, ou d'un accès plus facile. Les chemins ont été redessinés avec le temps, certains ont été créés, d'autres progressivement délaissés, jusqu'à être fréquemment englobés dans des propriétés particulières. Tout imprescriptible qu'il soit, le domaine public court de forts risques de réduction...

---

<sup>30</sup> Taille de 1607, Arch Vaulserre L 1528 ; nous comptons 71 chefs de famille taillables ; certains exploitent avec leur frère, et sont donc cotés ensemble, mais cela ne signifie pas nécessairement que l'un ou les deux soient célibataires... Certains ne devaient pas avoir d'enfants, mais les registres paroissiaux de Voissant commencent en 1616... Invérifiable. Un coefficient de 4 personnes par famille paraît acceptable.

<sup>31</sup> Taille négotiale de Voissant en 1681, Arch Dulac : imposition qui pesait sur les seuls habitants de la paroisse de Voissant, et non sur ceux des trois autres paroisses du mandement de Vaulserre. La plupart du temps, il s'agit d'effectuer des travaux sur la partie des biens ecclésiastiques paroissiaux à la charge de tous les habitants.

<sup>32</sup> Contrairement à la taille de 1607, il existe beaucoup moins de déclarations communes entre frères ; un coefficient de 5, classique à cette époque, peut être appliqué.

<sup>33</sup> AD de l'Isère 1 G8, Visite pastorale de l'archevêque comte de Vienne Armand de Montmorin, 1698.

<sup>34</sup> Capitation 1759, Arch Dulac.

<sup>35</sup> Taille de 1788, Arch Vaulserre L 1536 : 57 chefs de famille, coefficient 5

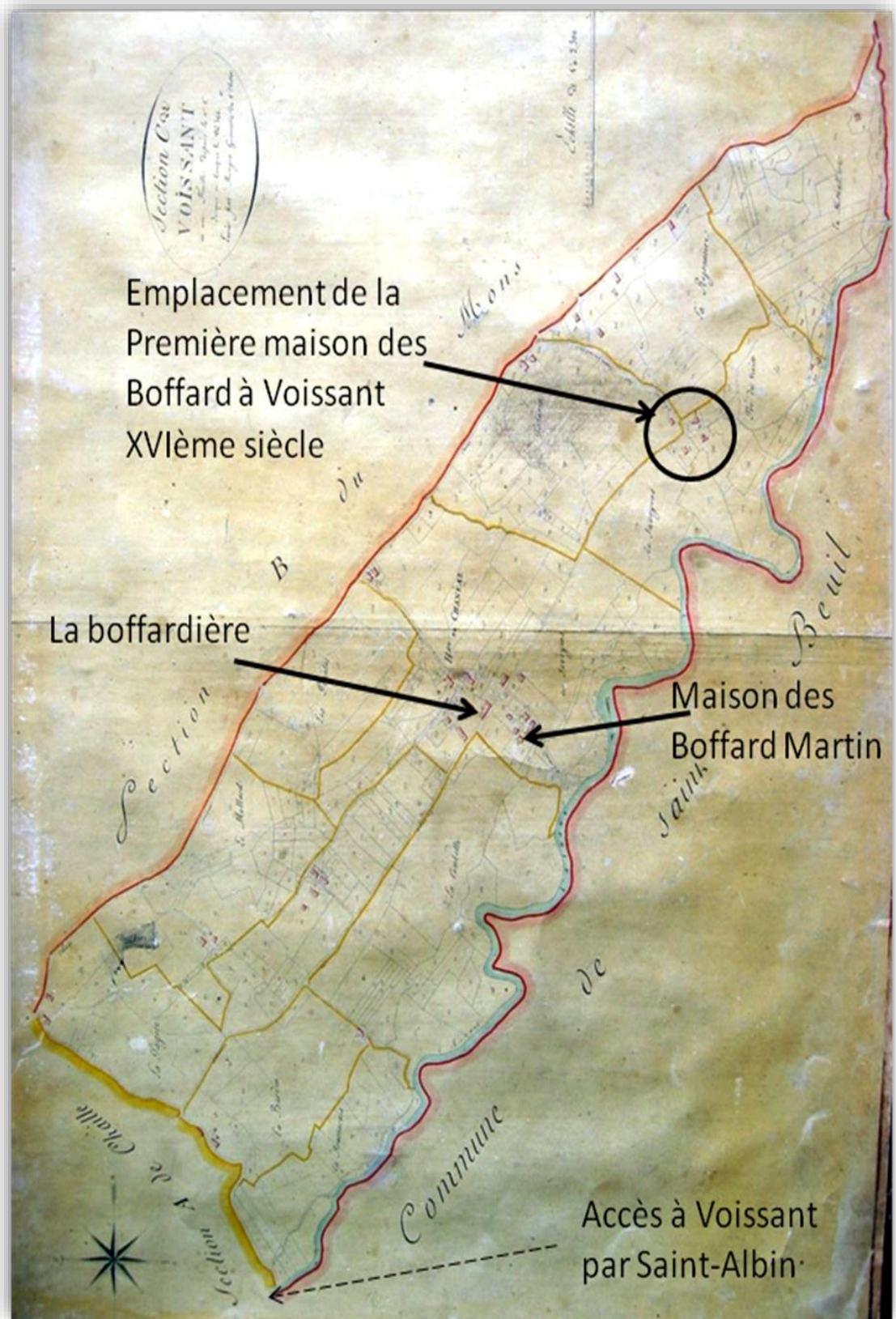
<sup>36</sup> Site internet de l'INSEE.

<sup>37</sup> Loi du 15 septembre 1807 créant le cadastre dit « napoléonien » ; les travaux ont commencé en 1808, se sont développés rapidement à partir de 1822, et se sont terminés en 1850. Toute la superficie de la nation était décrite et cadastrée à cette date.

Ces plans ont été progressivement dépassés par l'évolution des terres. Seules les matrices étaient mises à jour ; même s'il n'y eut pas de remembrement général, de nombreuses parcelles ont été redessinées. Depuis les années 1930, et surtout depuis la mise en place de la publicité foncière en 1955, les plans sont rénovés.

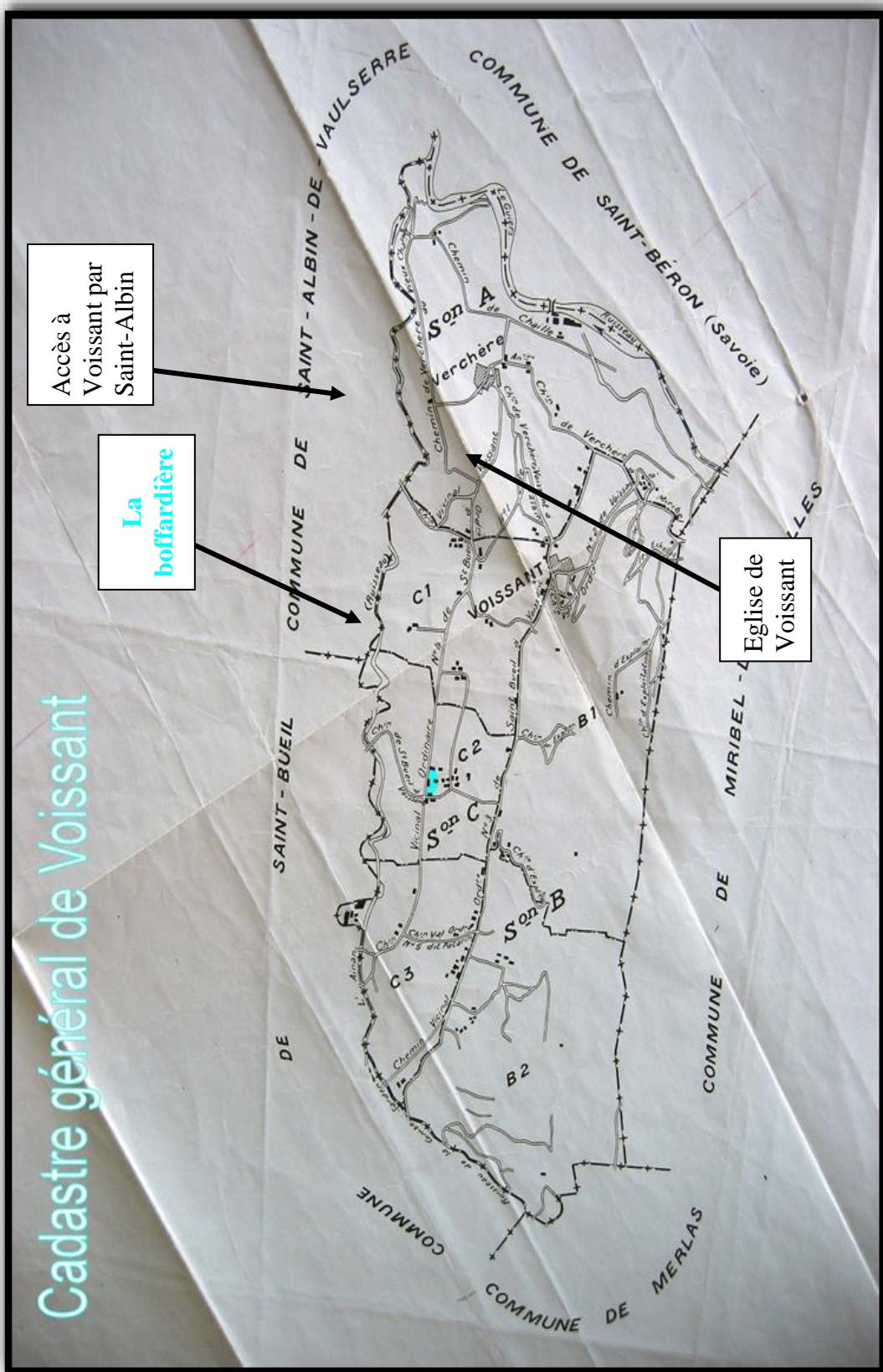


*Plan cadastral de Voissant en 1818, conservé à la mairie de Voissant. Vue générale.*



Plan cadastral de Voissant, 1818, conservé à la mairie de Voissant ; section C

## Cadastre général de Voissant



Plan cadastral de Voissant, actuel, Mairie de Voissant

**L'origine du nom de Voissant** est obscure. Il semble qu'aucune autre commune ou même lieu-dit français ne porte ce nom. Plusieurs origines ont été proposées :

L'ancien maire **Auguste Gergot** vouait une admiration émouvante à son village d'adoption. Il remarquait que le chemin principal d'origine romaine, reliant le vieux château de Vaulserre à Miribel-les-Echelles, était une voie sainte, qui conduisait aux lieux saints. La proximité des consonances permettait ensuite d'envisager que le village aurait tiré son nom du latin « *via sanctus* », autrement dit Voissant<sup>37</sup>. L'explication n'est pas étayée scientifiquement, mais elle a pour elle de prendre en charge et de mettre en valeur tout l'amour que l'on porte à son village.

En 1679, les commissaires chargés d'établir la contenance de la seigneurie-mandement de Vaulserre, originaires du mandement, expliquaient que « Voissant ... tire

L'étymologie de son nom du grand nombre de Chemins qui s'y font comme qui dirait : via cent Voye cent et par abréviation ou conjonction de Mot ou syllabes Voissant »<sup>38</sup>

En 1938, un lieutenant-colonel du nom de Thomasson prétendit que Voissant tirait son nom du grand nombre de noisetiers de son territoire, « *Voisset* » étant un mot celtique signifiant « noisetier »...

On peut aussi proposer une origine liée à la géologie du village : « ...la plus grande partie des fonds est située dans des coteaux dont les pentes sont tellement rapides que les rivières et les torrents en ruinent très souvent les fruits... »<sup>39</sup>. Le village est entièrement placé à flanc de coteau, et les plaintes de ce type sont récurrentes dans nos recherches. En 2001, les inondations du mois de juin laissent des traces profondes dans la population : durant quelques jours, le village fut quasi coupé du monde par l'orage, le pont sur l'Ainan ayant été emporté, ainsi que la route allant à Miribel ; quant à celle qui mène à Saint-Bueil, elle avait été coupée par des torrents de pierre et de terre charriées depuis la montagne.

Ainsi, l'eau a toujours été abondante à Voissant ; or une racine germanique, *vas*, signifie « être humide ». C'est par exemple la topographie reconnue du lieu-dit « les Voisons » dans le district de Val-de-Ruz à Neuchâtel. C'est aussi le sens du mot patois *vouazon* par lequel était désignée l'herbe qui repousse dans un pré après que les vaches l'ont broutée.

Enfin, et peut-être surtout, on peut proposer une origine fondée sur la topologie du lieu : on a décrit l'escarpement du village : du fond de la vallée de l'Ainan (269 m d'altitude) jusqu'à la crête du Mont (788 m), Voissant est un coteau. Il n'y a guère que le village de *verchère* et son prolongement vers le vieux château et le confluent entre l'Ainan et le Guiers qui échappe radicalement à cette pente omniprésente<sup>40</sup>. Or en celte, *var* signifie « escarpement », et semble être à la racine du nom de la ville de Voiron. Il pourrait être à la racine de *Voissant*.

Outre l'aspect escarpé de Voissant, deux arguments semblent militer dans ce sens : la paroisse de Voissant appartient à la seigneurie de Vaulserre depuis l'installation de la famille des Clermont au XIème siècle ; avec Saint-Bueil, mais sans Saint-Albin et Saint-Martin, paroisses qui formaient une seigneurie située sur l'autre versant de la Valdaine, séparée de Vaulserre par le ruisseau d'Ainan ; Vaulserre était une terre appartenant en toute propriété aux Clermont, alors que Saint-Albin et Saint-Martin était possédé par les Corbeau en fief du comté de Belley (qui relevait lui du comté de Savoie...)<sup>41</sup> La toponymie de Vaulserre est avérée : en latin, *vallis* désigne « l'endroit vallonné », et *vallis serra*, l'endroit où le vallon se resserre ; une autre signification liée à la topologie. Et le château féodal de Vaulserre est bâti sur la paroisse de Voissant...

Enfin, au XVIème siècle, le fief de Saint-Albin et Saint-Martin relevait désormais de la seigneurie de Vaulserre. Celle-ci s'étendait donc aux quatre paroisses de Voissant et Saint-Bueil, Saint-Albin de Vaulserre et Saint-Martin de Vaulserre. Trois paroisses sous un vocable sanctifié, ce qui tranche avec Voissant. Or on observe que des quatre paroisses, seule Voissant jouit d'un relief homogène. Les trois autres sont formées

<sup>37</sup> Auguste Gergot, *Voissant*, 1968, manuscrit, 1ère partie p. 85-6, 2ème partie p. 9

<sup>38</sup> Arch Vaulserre L1526 Description de la terre et seigneurie de Vaulserre, 131-32

<sup>39</sup> AD de l'Isère 2C 315 Révision des feux de 1702, 48

<sup>40</sup> Ce qui éclaire d'ailleurs le nom de *verchère*, très courant dans les campagnes, donné à ce territoire : le terme désigne habituellement une terre cultivée, ou terre attenante à une ferme. On le trouve aussi bien dans l'ancien français *verchere* que dans le franco provençal *verchiere* que dans le latin médiéval *vercheria* et le gaulois *vercaria*.

Il faut aussi signaler que ce terme désigne fréquemment la dot de la fille mariée dans les testaments de la Valdaine, probablement par rapprochement de sens...

<sup>41</sup> Arch Vaulserre L 198 ; notre ouvrage sur l'histoire de Vaulserre fera le point sur la question.

de plateaux et de vallons. Ainsi Voissant aurait pu être désigné par ce qui faisait son originalité, en un temps où la morphologie de la terre est essentielle pour un peuple paysan.

Ces arguments permettent de retenir l'origine de l'escarpement. Jusqu'à plus ample informé.

Voissant appartenait au mandement de Vaulserre. Développons cet environnement historique et juridique dans les grandes lignes, et depuis la Renaissance<sup>42</sup>.

Au XVIème siècle et jusqu'à la Révolution, le seigneur de Vaulserre exerce l'autorité au nom du roi sur la seigneurie-mandement. Pour des raisons historiques, la seigneurie et le mandement ont les mêmes limites.

Sur ce territoire, les pouvoirs réels du seigneur varient selon les domaines concernés<sup>43</sup>.

Il exerce des pouvoirs directs, de nature patrimoniale : le seigneur fait exploiter ses terres par des paysans à des conditions fixées par un contrat.

Des pouvoirs patrimoniaux indirects sont exercés sur les terres qui ont fait partie du domaine seigneurial, mais qui sont de tous temps occupées et exploitées par des paysans : le pouvoir essentiel du seigneur consiste à percevoir un cens chaque année des occupants, très faible mais qui reconnaît juridiquement la propriété éminente du seigneur. Pour le reste, les paysans occupant peuvent vendre ou donner ces terres, comme s'ils en étaient propriétaires. Le nouveau propriétaire doit seulement obtenir l'investiture du seigneur, ce qui manifeste encore l'appartenance ancestrale au domaine de la seigneurie (l'investiture est payante).

Mais certaines terres dans les limites de la seigneurie échappent à ces pouvoirs. En effet, depuis toujours, le seigneur a vendu ou aliéni certaines terres à des nobles ou roturiers, soit à titre de fief (terre dite noble), soit à titre de tenure (terre dite roturière) ; ou, inversement, la seigneurie de Vaulserre s'est développée sur des terres relevant déjà d'un autre maître ; c'est probablement le cas du prieuré bénédictin de Voissant, seigneur de nombreux bois, terres et prés à Voissant, Saint-Bueil et la Chapelle-de-Merlas<sup>44</sup>.

On peut aussi imaginer un legs de terre à l'église (cure de Voissant par exemple, ou prieuré) par un mourant : cette terre relevait auparavant du seigneur de Vaulserre, par exemple. Le curé de Voissant versait alors le cens, attaché à la terre, au seigneur de Vaulserre...<sup>45</sup>

Ces terres ne doivent donc pas le cens au seigneur de Vaulserre, mais à un autre seigneur<sup>46</sup>.

Mais quel que soit celui qui perçoit le cens, les droits de vente ou la directe, toutes ces terres sont sous la domination seigneuriale du seigneur de Vaulserre. Les conséquences sont multiples : les paysans doivent moudre leurs grains dans les moulins du seigneur<sup>47</sup>, ne peuvent vendre leur vin durant certains mois, qui sont réservés à la vente du vin du seigneur<sup>48</sup>.

Le seigneur de Vaulserre exerce aussi la police générale et la police des poids et mesures, il détient aussi l'usage des eaux coulant dans le mandement et la police des chemins (interdiction de les détourner, de les affecter de quelque manière sans son accord) ; il détient encore les droits de chasse et de pêche dans la seigneurie.

Enfin et surtout, le seigneur de Vaulserre est haut justicier ; c'est-à-dire qu'il détient la basse, la moyenne et la haute justice (sous l'autorité du roi, depuis que celui-ci a reconquis sa souveraineté) ; les peines allaient de la simple amende à la mort<sup>49</sup>.

---

<sup>42</sup> Pour tout ce qui suit, voyez surtout le *Dictionnaire historique de Vaulserre*, 2013

<sup>43</sup> Sur les droits du seigneur de Vaulserre dans l'étendue du mandement et seigneurie, j'utilise le préambule de la reconnaissance générale prévue en 1728 : Arch Vaulserre L 1614. Ce document est le brouillon du préambule de la reconnaissance qui dut être passée au seigneur de Vaulserre : cette reconnaissance a disparu, mais quelques fragments recopiés pour des raisons spécifiques subsistent ; ex : reconnaissance des frères du Sozay, Arch Vaulserre L 891.

<sup>44</sup> Parmi les fiefs présents dans la seigneurie de Vaulserre, il faut signaler en premier lieu les terres du prieuré bénédictin de Voissant, dont le prieur était l'archevêque de Vienne. Les terres des Boffard relevaient pour beaucoup de ce prieuré.

<sup>45</sup> A l'occasion d'une mutation, le seigneur de Vaulserre perçoit donc une taxe.

<sup>46</sup> Il faudrait aussi évoquer les *alleux*, ces terres qui ne doivent rien à personne. Mais c'est sans doute un cas d'école : Vaulserre semble en être dépourvu.

<sup>47</sup> La *banalité*. Entre 1603 à 1745, nombreux contrats d'exploitation des moulins du seigneur de Vaulserre : Arch Vaulserre, Liasses 3875, 4134, 4138.

<sup>48</sup> *Droit de banvin*

<sup>49</sup> Les archives de la justice de Vaulserre sont très lacunaires ; hormis mes propres archives, elles sont conservées aux Archives Départementales de l'Isère 16B 83. Mais il faudrait encore dépouiller les archives du bailliage de Grésivaudan ; enfin, de nombreuses pièces de la justice de Vaulserre peuvent encore se trouver dans les archives de la Chambre des comptes de Grenoble (AD de l'Isère, série B).

Grâce à ce droit de justice, le seigneur nomme tous les officiers de justice, notamment le juge de Vaulserre, mais aussi le procureur fiscal (semblable au procureur de nos jours), et surtout le châtelain. Celui-ci est chargé de l'administration générale du mandement ; il rassemble les habitants du mandement pour collecter l'impôt, il surveille les opérations jusqu'au transfert des sommes dans les mains des administrations royales ; il instruit des affaires judiciaires au nom du juge du lieu ; il joue l'intermédiaire entre les habitants et le château. Bref, il a un rôle central dans la seigneurie.

Peut-être joue-t-il aussi le rôle d'homme de confiance du seigneur et d'agent de ses intérêts privés<sup>50</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le seigneur de Vaulserre utilisa officiellement les services d'un agent, en la personne d'**Etienne Delavy-Mercier** de 1727 jusqu'à sa mort en 1777, puis d'**Antoine Brossat**, lui-même déjà châtelain depuis 1766.

Ainsi, le châtelain forme-t-il la seconde zone d'influence dans la seigneurie.

La troisième est constituée par l'assemblée des habitants. Depuis toujours, celle-ci fait contrepoids au pouvoir du seigneur ; dans un contexte féodal et encore par la suite, elle est certes dirigée par ce dernier : c'est le châtelain (homme du seigneur) qui la convoque, et qui en maîtrise l'ordre du jour. L'histoire de la communauté de Vaulserre est encore à écrire, mais on peut affirmer d'ores et déjà qu'un équilibre savant fut trouvé entre les puissances. L'histoire a bien gardé des traces d'affrontements entre la communauté et les Corbeau de Vaulserre, des particuliers de Vaulserre, au sujet de terres, des rentes rachetables depuis 1708 ou d'impositions exagérées<sup>51</sup>.

Mais l'impression dominante est celle d'une entente prudente de part et d'autres : le seigneur représentait une puissance que les habitants ne pouvaient heurter de front ; le seigneur doit pouvoir s'appuyer sur les habitants pour maintenir la paix dans le village. Plus le XVIII<sup>e</sup> siècle avançait, avec la multiplication des exactions des seigneurs, auxquelles répondaient de véritables soulèvements des paysans, plus cette nécessité de l'équilibre devient la marque de Vaulserre. Deux exemples parlants : en 1777, l'évêque d'Olympe décède à Saint-Albin. Par son testament, il avait fait héritier le seigneur de Vaulserre, à la charge de participer à la réfection et extension de l'église, presque « caduque ». Le seigneur s'exécute, et même dépense bien plus que la valeur des biens hérités. Face aux plaintes de noble **Antoine de Varnier** sur l'utilisation de ces fonds, la communauté prend fait et cause pour le seigneur<sup>52</sup>. Enfin au début de la Révolution, la plupart des habitants prirent parti pour les **Corbeau** et les protégea de son mieux contre les bandes de pillards qui voulaient dévaliser et brûler le château<sup>53</sup>.

La quatrième et dernière grande force de la seigneurie est l'Eglise. En ce qui nous concerne, il s'agit des quatre cures (Saint-Albin, Saint-Martin, Voissant et Saint-Bueil), de leurs multiples chapelles créées au fil de l'histoire, des monastères et du prieuré de Voissant. Les chapelles sont nombreuses : on en compte deux dans l'église Notre-Dame de Voissant, la chapelle Saint Pierre de Mollarond et la chapelle Saint Antoine. Les deux disposent de terres disséminées dans toute la vallée et tiennent un registre de ce que ces terres leur rapportent chaque année<sup>54</sup>.

A Saint-Albin, les chapelles Saint Jean-Baptiste et Saint Claude ; à Saint-Martin, la chapelle Saint Claude ; à Saint-Bueil, les chapelles Saint Blaise et Saint Sébastien. Ou encore la chapelle Saint Michel de Crolard, dont la personnalité juridique persiste alors même que la maladrerie auprès de laquelle elle était placée était ruinée depuis des siècles<sup>55</sup>...

<sup>50</sup> C'est ce que suggèrent quelques lettres échangées entre le seigneur de Vaulserre et le châtelain Passard. Ex : lettre de 1700, Fds Boffard-Dulac 16218-20

<sup>51</sup> Contre Florissant Varnier en 1692 (Arch Vaulserre L 489) ; Contre le sieur Masse du Muret en 1698 (Arch Vaulserre L 2264) ; contre le maître aux comptes Pélissier en 1730 (Arch Vaulserre L 1613) ; entre 1720 et 1771, contre Madeleine Michal veuve de Jean Philippe et son fils Gaspard Philippe (Arch Vaulserre L 3875) ; contre Dona et Garrel en 1730 (Arch Vaulserre L 3875).

<sup>52</sup> Assemblées des 8 et 22 juin 1777, assemblées convoquées par François Boffard consul. Le cahier des assemblées se termine malheureusement durant cette seconde assemblée.

<sup>53</sup> Les registres des assemblées de la Révolution portent les traces de ces épisodes. Ils sont rappelés par le Comte François de Colbert (de Corbeau de Vaulserre) dans l'ouvrage qu'il a consacré à ses ancêtres : *Les Corbel Corbeau de Vaulserre : une famille de Savoie et de Dauphiné du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles*, 2007.

<sup>54</sup> Exemple : 1551-1565, diverses reconnaissances pour la chapelle Saint Antoine, in Fds Boffard-Dulac 20993 sq  
ou encore : 1615-29, terrier complet pour la chapelle Saint Antoine, in Arch Vaulserre L 1583

ou encore : 1714, reconnaissance de Benoît Passard pour la chapelle Saint Antoine, in Fds Boffard-Dulac 32078-83

<sup>55</sup> Située dans la commune de Saint-Albin depuis toujours ; en effet, elle était dressée sur la rive gauche de l'Ainan, qui sépare Voissant de Saint-Albin. Les travaux de terrassement nécessaires à la construction de la grande route de Chirens au Pont de Beauvoisin, longeant globalement le cours de l'Ainan jusqu'au Guiers et passant par le bas de Saint-Geoire, Saint-Bueil et Saint-Albin, ont bouleversé la morphologie du lieu.

De nombreuses chapelles extérieures possèdent des biens dans le mandement : par exemple, les chapelles Sainte Catherine et du Saint Sépulchre, toutes deux fondées dans l'église du Pont-de-Beauvoisin.

Les monastères sont nombreux : en particulier le monastère des bénédictines de Saint-André de Saint-Geoire ; la commanderie des Echelles ; les Ursulines de Saint-Geoire ; tous possèdent des terres à faire valoir, et des produits à percevoir.

Il faut enfin évoquer le prieuré de Notre-Dame de Voissant. A l'origine bénédictin, probablement formé au Xème siècle, il fut au XVIIème siècle uni au chapitre de Saint-Chef, dont l'abbé était l'archevêque de Vienne. Celui-ci devint donc prieur de Voissant, et le resta jusqu'à la Révolution. Là encore, à la Renaissance, le prieuré était ruiné depuis longtemps ; des ruines des bâtiments demeuraient encore du côté nord de l'église de Voissant. Mais si les bâtiments étaient ruinés, et les religieux dispersés depuis longtemps, la personnalité juridique demeurait car les biens, considérables, demeuraient. Ils firent l'objet de reconnaissances multiples<sup>56</sup>.

Ainsi en 1711, un homme important comme Benoît Passard, châtelain de Vaulserre, se plaignait de la quantité de seigneurs directs dont ses terres dépendaient :

le seigneur de Vaulserre,  
l'archevêque de Vienne (pour ses prieurés de Voissant et Chirens),  
les seigneurs conseillers du Sozay (Garnier, centrés sur Voissant),  
le monastère Saint André de Saint-Geoire (bénédictines),  
la cure de Voissant,  
la cure de Saint-Albin  
la cure de Saint-Bueil  
la cure de Saint-Martin  
la chapelle Saint Antoine de Voissant  
la chapelle Saint Pierre de Mollarond de Voissant  
la chapelle de Saint Michel du Crolard (Saint-Albin jouxtant l'Ainan)  
la chapelle du Saint Sépulchre du Pont-de-Beauvoisin  
la chapelle Sainte Catherine du Pont-de-Beauvoisin  
le seigneur de Clermont  
le seigneur de Hautefort  
la dame de la Chabaudière  
la cure de La Bridoire (en Savoie)  
la chapelle Saint Antoine de Saint-Jean d'Avelanne  
le seigneur conseiller de la Roche  
le chapitre Saint André de Grenoble  
la cure de Massieu  
la chapelle Saint Sébastien de Saint-Bueil

Ce qui fait 22 seigneurs directs (dont 16 ecclésiastiques...), auxquels il faut, diverses fois par an, verser leur dû féodal et seigneurial...<sup>57</sup>

En février 1790, la commune de Vaulserre s'est substituée au mandement du même nom. Voissant, comme chacune des paroisses, est devenue une section de l'ensemble. Ce n'est qu'en 1801 que chacune des 4 sections est devenue une commune à part entière.

Ainsi, avant 1790, Voissant était une paroisse. Rappelons que la paroisse désigne depuis le Vème siècle l'unité de base de l'organisation ecclésiastique, sous l'autorité d'un curé ; les paroisses sont regroupées en diocèse sous l'autorité d'un évêque ; ajoutons qu'avant 1790, chacun considère la paroisse comme un territoire aussi bien religieux qu'administratif.

---

Mais, à quelques mètres au sud du pont qui permet à la route départementale de rejoindre Voissant, les ruines affleurent encore sur la butte. Il y avait là une léproserie et une chapelle. L'ensemble s'appelait *Crolard*, la chapelle avait le vocable de Saint Michel, comme la « ville » incluse dans les murs du vieux château de Vaulserre.

<sup>56</sup> Nous avons retrouvé la reconnaissance passée en 1733, devant le notaire Michal de Saint-Geoire : AD de l'Isère 3<sup>e</sup> 6908, et quelques copies de parties de la reconnaissance précédente, qui datait de 1634

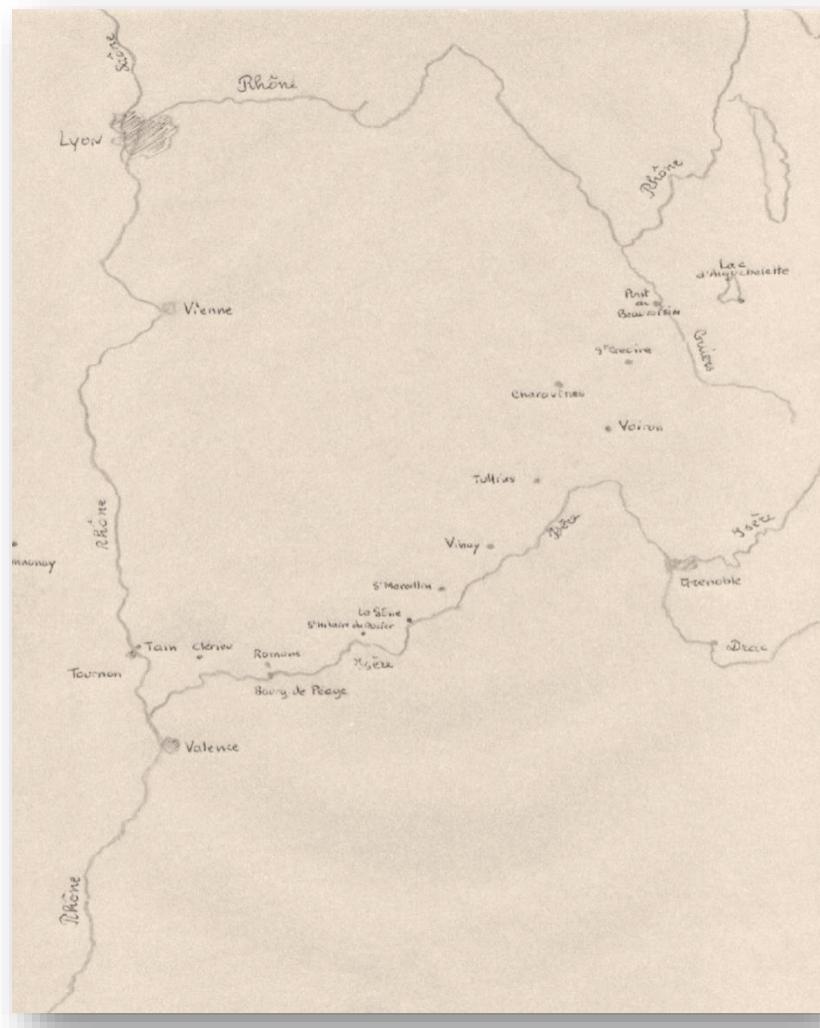
<sup>57</sup> Arch Boffard, Jaune 1. Voir aussi au fonds Boffard-Dulac

Au hasard des recherches, de nombreux Boffard ont été identifiés dans d'autres paroisses. Pour l'instant, il reste impossible de les rattacher. Mais nous avons la ferme conviction d'être « de famille » avec eux. Ce sont nos cousins ... à la mode de Bretagne.

## Section II. Des cousins ... à la mode de Bretagne

### I. Les Boffard de la Drôme des collines, nos cousins de cœur...

Je laisse le soin à **Françoise Boffard-Perret** de présenter cette branche, dont elle est spécialiste. Elle est aussi l'auteur de la carte suivante, sur laquelle sont représentés les lieux d'implantation des **Boffard** de cette branche :



Lorsque nous avons commencé les recherches généalogiques sur la famille **Boffard** originaire de Voissant et que nous avons découvert dans la Drôme des homonymes, je suis allée aux Archives de Valence : sachant que ce patronyme est rare, je croyais trouver immédiatement quel membre de la famille avait quitté la Chartreuse pour faire souche dans un climat plus agréable !

Mais j'ai découvert une famille **Boffard** nombreuse dans la Drôme des Collines (région de Romans et vallée de l'Isère) et mes recherches pour les relier entre eux sont loin d'être terminées. Heureusement, ma cousine **Jacqueline Charignon** née **Boffard**, qui habite Chatillon-Saint-Jean, à côté de Romans, s'est jointe à moi<sup>58</sup>.

Voici donc résumé le résultat actuel de nos recherches.

Première grande surprise : la famille Boffard de la Drôme est très ancienne :

1408 : quittance de 80 francs or valant 30 sols monnaie papale par noble **Jean Boffard**, mandataire de noble **Amieu de Virieu**, capitaine de gens d'armes à Sainte-Cécile pour n'avoir rien à souffrir de lui...

1597 Romans : plusieurs maisons Boffard, **Laurent Boffard** praticien, **Pierre Boffard** précepteur, **Jean Boffard** cardeur, **Antoineet Claude**, travailleurs

1613 Bourg-les-Valence **Jacques Boffard** époux de **Claire Uzier**

1625 Bourg de Péage : décès de **Claude Boffard** boulanger

1632 St Hilaire-du-Rozier : naissance d'Anne fille de **Jean Boffard** et **Benoîte Brun**

1634 Clérieu : naissance d'**Antoine** fils de **Pierre** et de **Gabrielle Dupoisie**

Etc...

Ces familles se sont développées, et l'on trouve au 18 ème siècle des notaires à Clérieu, un châtelain à Clérieu et à Beaumont-Monteux, un chirurgien. Dans la commune de Bren, mandement de Saint-Donat, il existe à cette époque un domaine des **Boffard** dont on peut encore voir une belle maison aujourd'hui. A Parnans également, près de Chatillon Saint Jean une ancienne maison porte aussi le nom de **Boffard** gravé dans la pierre. Cette famille était donc importante, sans être noble. Ils savaient lire et écrire, ont parfois été maires ou consuls, dans cette Drôme des Collines.

Qu'en reste-t'il aujourd'hui ? Essentiellement deux branches dont nous ne pouvons pas pour l'instant trouver l'origine commune, celle de Clérieu-Bren-Marsaz-Chavannes dont descend le pianiste très connu **Florent Boffard**, et dont une sous-branche a dû s'installer à Chabeuil avec de nombreux descendants actuels et celle de Saint Hilaire du Rozier-la Sône dont il n'y a plus, à notre connaissance de descendant mâle.

Quelles énigmes encore à résoudre ? D'abord où s'arrêtent les **Boffard** de la Drôme qui sont présents jusqu'à Tullins et même Grenoble et où s'arrêtent les **Boffard** de Chartreuse ?

Ensuite certains auteurs disent que la famille **Boffard** viendrait de la région de Tournon. Effectivement, on trouve au 17 ème siècle des **Boffard** et **Boffardi** dans cette région et notamment à Saint-Marcel-les-Annonay. Mais nous n'avons fait aucune recherche là-bas, faute de temps.

Enfin nous ne savons toujours pas d'où et quand sont partis les **Boffard** qui vivent en New Jersey aux Etats-Unis.

Donc encore beaucoup de travail !... Toute coopération est très bienvenue pour soutenir l'équipe de recherches, composée de **Jacqueline** et moi !

Autre recherche en plein essor : celle qui s'intéresse aux Boffard anglo-saxons.

---

<sup>58</sup> Tous nos remerciements vont à Michel Perollier, dont les recherches sur le village de Bren nous sont très utiles : *Bren : dans la Drôme des collines, un village millénaire à la recherche de son passé*, Le Puy-en-Velay : Imp Jeanne d'Arc, 1993.

## II. Montjoie ! Saint-Denis ! Des Boffard anglo-saxons...

Les premières recherches ont été initiées voici quelques années par **Françoise Boffard-Perret**, aidée des conseils de **Jean-Claude Boffard** (branche Martin, ancien maître de conférences en langue et civilisation anglo-américaine à la Sorbonne) ; depuis peu, ils sont rejoints par **Anne Boffard**, fille de **Claude et Madeleine Haddadi**.

Une nouvelle fois, je laisse donc la plume à **Françoise** sur le point des recherches :

Grâce aux documents des Mormons, nous avons découvert des **Boffard** aux USA et en Afrique du Sud. Nous avons correspondu pour essayer de les relier à notre arbre généalogique, ce que nous n'avons pas encore réussi à obtenir.

Ceux d'Afrique du Sud et la plupart des Américains descendant de deux frères **Franck et Harry**, naturalisés dans les années 1880 à Passaic (New Jersey). Leur famille pense qu'ils sont venus d'Europe Centrale, voire de Pologne ou de Russie, mais il peut y avoir confusion avec leurs épouses dont certaines étaient juives. Leurs descendants actuels sont en tout cas très intéressés par nos recherches, puisque **Charles** et son épouse sont même venus de Prétoria à la réunion **Boffard** de 1998.

Il semblerait que le nom **Boffard** ait été parfois transformé en **Bofford** ou **Boffort** pour ceux qui se sont éloignés du New Jersey, piste qui reste à explorer, et il nous reste un ou deux personnages dont nous n'avons pas obtenu de réponse et qui ne semblent pas connus des autres, notamment un physicien appelé **John Boffard**.

Nous remercions d'avance tous ceux qui voudront bien apporter leur aide à cette orientation de la généalogie.

## III. Chirens, Massieu, des Boffard isolés

Des **Boffard** vivent du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle à Chirens (hameau de *galbit*). Nous disposons de mentions dans les registres paroissiaux, de reconnaissances, de contrats de mariage et de testaments. Très vraisemblablement, ils n'ont pas eu de relations avec les nôtres : des traces eussent été rencontrées<sup>59</sup>.

Des recherches approfondies sont donc à mener chez les notaires, et dans les registres paroissiaux. Nous verrons ainsi s'ils proviennent de Saint-Aupre, qui semble être la source la plus ancienne de notre présence.

## IV. Saint-Aupre, Saint-Bueil, des Boffard à surnom

<sup>59</sup> -1551 reconnaissance pour la chapelle Saint Antoine de Voissant par Antoine Boffard alias Galbit, fils de Claude Galbit, Arch Vaulserre L 4202

-1610 Baptême de Pierre fils d'Antoine : Registre paroissial de Saint-Geoire en Valdaine, à sa date.

-1739 Philippe Boffard : Testament, reçu Galbit AD de l'Isère 3<sup>é</sup> 6590

-1740 Antoinette Doude, belle sœur de Philippe B : Testament, reçu Galbit 3<sup>é</sup> 6590

-1741 Hte Claude Boffard (fils Philippe) : Mariage avec Hte Françoise Bonnard, reçu Galbit, 3<sup>é</sup> 6590

-1741 Hte Claude Boffard (fils Philippe) : Quittance, reçue Galbit, 3<sup>é</sup> 6590

Ainsi que de nombreux actes issus du Contrôle des actes des notaires, au bureau de Saint-Geoire (voir avec moi)

Des Boffard affublés d'un surnom furent, et sont encore nombreux dans le nord Isère : **Boffard Froment**, **Boffard Roupé** et surtout **Boffard Cocat (ou Coquat)**, voisinent à Saint-Aupre avec des **Boffard** tout court.

A la charnière des XVIIème et XVIIIème siècles, les **Boffard Cocat** ont migré vers le nord et se sont fixés à Saint-Bueil en la personne de **François**, qui épouse en 1702 **Ennemonde Billion** d'une ancienne famille de cette paroisse<sup>60</sup>. Dès 1704, **François** est qualifié d' « honnête » dans l'acte de baptême de **Benoîte Chaney Savoyen** de Voissant. Au fil des siècles suivants, une partie de la famille est parvenue jusqu'à Voissant, et les relations avec nos ancêtres furent très proches<sup>61</sup>. Au total, nous disposons d'une généalogie assez complète de cette famille depuis avant 1600<sup>62</sup>... Mais aucun rattachement possible : notre cousinage très probable remonte avant le XVIème siècle.

Nous disposons de très nombreuses pièces pour cette famille **Boffard Cocat**, bien représentée aujourd'hui. Ces pièces s'étendent du XVIIIème au XXème siècle. Une étude détaillée est nécessaire ; nous nous contenterons ici d'une ébauche généalogique<sup>63</sup>. Une étude historique plus poussée est en vue.

La famille, très étendue, doit être abordée suivant les trois branches, créées par les trois fils que laissent **François** et **Ennemonde Billion** : **Antoine**, **Pierre** et **Michel**. **Antoine** s'installa à Voissant, **Pierre** et **Michel** à Saint-Bueil (au *sâtre* pour ce dernier)

La branche aînée, celle d'**Antoine**, resta proche des Boffard, du fait de son installation à Voissant. Au début du XIX ème siècle, elle se divisa en deux branches : **Isaac II** s'installa au *sâtre* à Saint-Bueil, **Pierre** demeura à Voissant. Voici une généalogie simplifiée :

Antoine (1718-1758) + Catherine Ravey Raclet  
Isabeau (1750-ap 1812) + 1771 Jeoffray Buscoz  
Isaac (1742-1797) + Marianne Berger  
    Catherine  
    Françoise (1782- + 1813 Jean Sotat Gorin  
        Marianne  
        Jeoffray  
        Pierre  
        François  
    Isaac (1784-1867) + 1813 Marie Rose Buscoz  
        Joseph (1835-1855) + Constance Michallet  
        Claude (1826 + 1864 Marie Goujon (ià Lyon)  
            Claude Joannès (1864  
    D'autres enfants  
    Pierre (garde champêtre de Voissant) (1788-1873) + Marie Ogier  
        Pierre (instituteur de Voissant) (1825-1878) + Victorine Boffard  
            Joseph (1869-  
            10 filles

La branche de **Pierre**, fixée à Saint-Bueil au *Sâtre*, connut des difficultés de fortune, notamment à la mort du fils homonyme de ce dernier en 1818 : les dettes dépassaient la valeur totale de la succession. Elle se dispersa à Saint-Aupre et Saint-Nicolas de Macherin. Voici une généalogie très incomplète, et jusqu'au dispersement :

<sup>60</sup> Registre paroissial de Saint-Bueil ; fils de Pierre et Madeleine Emptaz Colomb, mariés en 1655 à Saint-Aupre : Registres paroissiaux de Saint-Bueil et Saint-Aupre. François et Ennemonde Billion sont répertoriés pour la première fois sur les registres d'imposition à l'occasion d'une taxe pour les fourrages, levée en 1713. Charles B Cocat, le frère de François, l'avait probablement suivi, puisque son fils Pierre est marié à Antony Garon de Saint-Bueil.

<sup>61</sup> Mme Denise Boffard-Cocat, décédée en 2008, habitait la maison familiale de *verchère* à Voissant.

Le dimanche le plus proche du 25 novembre, la vogue de Voissant se tenait tous les ans dans la maison Boffard-Cocat. On buvait le café dans la maison (tabac-café tenu par les parents de Denise, et on dansait –tous les dimanches- dans les cabanes en bois en bas du jardin (que j'ai visitées). Pour la vogue, on organisait aussi des jeux de tir...

<sup>62</sup> André Boffard et Ennemonde Vachon parents d'Antoine, né en 1607.

<sup>63</sup> Par courtoisie envers ceux qui s'occupent de cette généalogie, notamment Pascal Caillet-Rousset, d'une famille de Saint-Bueil (adresse disponible sur « Généanet »). Je me tiens à leur disposition.

Pierre (1719-ap 1767) + Claudine Villard, SP  
     + Marie Villard  
 Pierre -1818) + Marie Martin 1849)  
     Marie + Jean Chevron  
     Pierre (Saint-Aupre)  
     Antoine (Saint-Nicolas de Macherin)  
     Isaac  
     Madeleine  
     Catherine + Claude Gallin  
     Louise + Claude Chaboud Mollard  
     Elisabeth + Louis Berger By

A l'origine, la branche de **Michel** est plus proche des **Boffard**, par le mariage du premier avec **Anne Boffard**, fille de **Isaac** et **Marianne Michal** nos ancêtres. Restée d'abord ancrée à Saint-Bueil, au *Sâtre* (limite de Voissant), elle fut globalement plus prospère que les deux autres. Au XIXème siècle, elle essaima jusqu'à Paris ; trois frères reçurent successivement la légion d'honneur. Son étude serait d'un grand intérêt...

Michel 1778) +1735 Anne Boffard  
 Antoine 1808) +1788 Benoîte Martin  
     Isaac (1792-1843) +1813 Séraphie Buscoz -1866)  
         Antoine (1792-  
         Laurent +1851 Marie Billy  
         Marie +1858 Jean Gallin Martel  
         Adrienne  
         Julie  
         Benoîte  
         Isaac  
         Joseph (1840-1889) + 1881 Marie Mgte Vagnon à Lyon  
         Charles  
     Agnès ap 1860) +1813 Louis Recoura  
         Jean Louis  
         Isaac  
         Guillaume  
         Marie + François Falque  
     Laurent  
     Marie + Guillaume Muzy  
     Benoîte + André Vagnon  
     Joséphine  
     Louise  
     Claudine + Jacques Borel la Rochette  
     Isaac  
     Antoinette + Jean Périer  
     Joseph 1812)  
     François  
     Marie + Antoine Civit

Les première et troisième branches des **Boffard Cocat** ont vécu assez proches des Boffard depuis 1700, avec au moins 2 mariages et des affaires communes (contrats d'arrentement) ; sans compter les unions illégitimes : le 4 décembre 1793, **Claudine Boffard Cocat** fait une déclaration de grossesse devant le juge : elle désigne **Emmanuel Boffard** (fils de **François** notre ancêtre) comme le père de son enfant.

Evidemment, la date est mal choisie : Emmanuel épouse **Thérèse Garavel** le 17 décembre ... Emmanuel refuse de reconnaître l'enfant et donc de régler les frais de bouche ; le 29 mars 1795, **Jeoffray Gudimard**, de la Chapelle de Merlas, non payé de la nourrice de l'enfant, fait assigner la mère et le père supposé devant le juge de paix de Mont d'Avelanne. Considérant la loi toute nouvelle du 25 janvier 1795 sur les enfants nés hors mariage, le juge renvoie prudemment au tribunal de district<sup>64</sup>.

Régulièrement, les Boffard et Boffard Cocat sont témoins des baptêmes, naissances, ou mariages des autres, malgré les aléas de fortune et de considération. Ils se sentaient « de famille » par ces liens autant que par leur nom de famille. Il en était ainsi pour leurs contemporains, au point que plusieurs Boffard ont été appelés **Boffard Cocat** par des curés peu connaisseurs de la vie du pays : ainsi, **Jeoffray Boffard** le fils de notre ancêtre **Isaac**, est-il nommé Boffard Cocat en 1731 !

François Boffard, fils d'Isaac et notre ancêtre lui-même, est qualifié de **Boffard Cocat** au baptême de son fils aîné **Etienne** par le curé de Voissant.

C'est encore le cas pour **Gabriel**, fils de **François** (mort sans descendance en 1783), lors du baptême de son frère **Isaac**.

Et l'on ne compte plus les **Boffard Cocat** qui signent

**Boffard.** C'est le cas en particulier de la branche issue de **Pierre**, garde champêtre de Voissant (1788-1873) : lui-même, son fils **Pierre**, instituteur à Voissant, le fils de ce dernier **Joseph**, dont la tombe au cimetière du

Le vingt six juos du mois de may annee millesix  
cent trente a este baptise sans celle Eglise  
franscal fils de françois habitant la celle  
de l'abbaye de l'isles des peupliers en mayenne  
le vingt six juos de l'année de son age de trente ans  
franscal de la paroisse de l'abbaye de l'isles  
de l'abbaye de l'isles des peupliers et ce en  
presence de lemoine jeronim le bittel levill leu  
figue et leu my biffard lequel signe avec  
le paroissien sous les autres pour ne scandale  
ainsi signe jean natal le maistre biffrey  
ainsi le celeste chrisostome

Registre paroissial de Voissant n°6, 209

le quatorzième mars mille sept cent cinquante  
un est né et nommée ~~je~~ j'eus été bénie femme fils à François;  
soffard Coquet ~~ESTELLE~~ et demarie allegier marié le pere, a  
mère a été parrain P. Blumet de long temps ayant desfaguer de  
valuer le bénouelle marié faire l'as d'off. j'ida date au  
premier des passer au deud de l' parrain le parrain  
Mariane sand dulac ~~ESTELLE~~  
Dulac ~~ESTELLE~~ ~~ESTELLE~~ ~~ESTELLE~~ ~~ESTELLE~~  
Registre paroissial de Voissant n°6, 270

Registre paroissial de Voissant n°6, 270

Registre paroissial de Voissant n°6, 326

<sup>64</sup> AD de l'Isère L 2469, justice de paix de Mont d'Avelanne (Saint-Jean d'Avelanne, canton auquel étaient alors rattachées les 4 paroisses de Vaulserre).

village ne comporte pas de mention « **Cocat** »<sup>65</sup>. Il court même une rumeur (vérifiée) comme quoi une certaine branche **Boffard Cocat** aurait abandonné officiellement le « **Cocat** » pour ne conserver que le « **Boffard** ».

Les **Boffard Roupé** sont encore représentés aujourd’hui, et j’ai été reçu en 2002 chez **Claude Boffard Roupé** au *grand vivier* à Saint-Aupre : la maison offre une vue panoramique sur la vallée de Saint-Laurent-du-Pont, et en premier plan sur toute l’étendue de la commune de Saint-Aupre<sup>66</sup>.

Lui et son épouse sont très intéressés par la généalogie, et ils possèdent un petit sac de papiers de famille. Mais le souvenir le plus marquant de leurs ancêtres est une plaque de cheminée en fonte de 1755, qu’ils conservent précieusement :



Enfin, toujours de Saint-Aupre, quelques autres **Boffard** ont été rencontrés fortuitement : d’abord à Voissant, les registres paroissiaux évoquent **Dimanche** (=Dominique) **Boffard** à partir de 1679<sup>67</sup>. Elle épousa un **Bornat Guerre** et fut rapidement et bien intégrée à Voissant, puisqu’elle fut choisie comme marraine à plusieurs reprises<sup>68</sup>. Elle était encore en vie en 1704 lors du contrat de mariage de son fils **Gabriel**, boulanger de Voissant (métier très honorable) avec Hble **Louise Pélissier**<sup>69</sup>.

Voilà donc pour Saint-Aupre, disons de l’autre côté du *mont*. C’est bien sûr frustrant de ne pouvoir rattacher ces **Boffard** à notre famille. Il en est de même pour une famille **Boffard** installée dans la Valdaine, face à Voissant, à Saint-Albin-de-Vaulserre.

## V. Les Boffard de Saint-Albin

ANTOINE, a eu  
BENOÎT, qui a eu  
Etienne

### 1.1.1 Pierre et nos BOFFARD de VOISSANT

<sup>65</sup> Nombreuses mentions dans les registres paroissiaux de Voissant : n°15, 13 (4 juillet 1816) ; n°18, 1068 (24 février 1851) ; n°18, 1075 (20 avril 1853) ... ou même, dans la branche créée par Michel à Saint-Bueil : Joseph, né en 1840 à Saint-Bueil émigre à Lyon où il devient chocolatier au 101 rue Masséna. Il épouse en 1881 Marie Marguerite Vagnon née en 1845 et fille d’André et Benoîte Boffard-Cocat et cuisinière place des Terreaux. Il signe « Boffard » : ADR Mi 049, 695.

<sup>66</sup> Commune de moyenne montagne (436 – 925m d’altitude), canton de Voiron, 872 habitants en croissance constante, des monuments intéressants, notamment la chapelle de la maladière de Saint-Aupre fondée au XIème s. : la toiture de cette chapelle, encore aujourd’hui, ressemble à celle du clocher de l’église de Voissant, qui remonte au XIIème siècle.

<sup>67</sup> 1679 Mariage avec Gabriel Bornat Guerre de Voissant.

<sup>68</sup> Par exemple, 1680 Baptême de Dimanche Martin Tapion.

<sup>69</sup> Reçu Garon, notaire à Saint-Geoire, parchemin, Arch Boffard, Jaune 1

Antoine  
 Jean 1641)  
 Marguerite  
 Jeanne ép 1628 Gabriel Dalmais (frère de Georgy)  
 Benoîte (1629  
 Marguerite (1631  
 Louis (1634  
 Jean (1637-1707)  
 Martianne (1640  
 Benoît (1643  
 André (1648  
 Antoine 1674)  
 Louis 1677) ép en 1628 Georgy Dalmais (sœur de Gabriel)  
 Jean (1636-1671) ép Antoinette Rigolet de Dizimieu  
 Catherine ép Jeoffray Pascal, puis François Garavel  
 Famille **GARAVEL**  
 Marguerite (1630 ép Joseph Garrel de Saint-Bueil  
 Famille **GARREL**  
 Benoîte (1632  
 Pierre (1634 prêtre de Saint-Albin  
 Benoît av 1652), curé d'Avaux, recteur de la chapelle du Saint Sépulchre (PdB)  
 Benoît ép Clauda Riondet  
 Benoîte ép Claude Martoud

Cette famille nous est bien connue, tant par ses membres que par ses activités, tout au long du XVIIème siècle en particulier<sup>70</sup>.

Mais ses origines restent mystérieuses. Le premier connu avec certitude est **Antoine Boffard**. En 1575, il est témoin d'une obligation passée au notaire **Antoine Pascal** de Saint-Martin par **Jean Bayoud** de Voissant<sup>71</sup>. En 1576, il est témoin au testament de **Catherin Grobon** de Saint-Albin<sup>72</sup> ; en 1584, **Guillaume Grobon**, fils de feu **Jeoffray**, reconnaît une terre voisine de celle d'**Antoine**<sup>73</sup>. **Antoine Boffard** encore cité en 1592 dans le rachat par la communauté de la garde du château de Vaulserre désormais ruiné<sup>74</sup>. Cet **Antoine** est probablement décédé en 1592. Un accord passé entre un **Grobon** et un **Juge**, de Saint-Albin en 1593, porte sur une terre confinée par « l'hoirie d'Antoine Boffard »<sup>75</sup>.

Mais c'est seulement en 1615 que nous avons pu placer **Antoine** à la source de ces **Boffard** de Saint-Albin : **Antoine** a eu au moins trois enfants : **Jean**, **Benoît** et **Benoîte**. Cette dernière est mariée avec **Claude Martoud**, tisserand de Lyon habitant à Vienne. Le règlement de la succession de leurs parents posa difficulté, **Jean** l'aîné refusant de régler les 69 livres qui revenaient à sa sœur **Benoîte**. C'est chose faite en 1615, au terme de plusieurs actes reçus par le notaire **Tallaud** de Saint-Jean d'Avelanne<sup>76</sup>. Confirmation de cette filiation en 1629 : **Jean Boffard**, son fils, reconnaît des terres en faveur du terrier de Vaulserre<sup>77</sup>.

**Antoine Boffard** est donc le père de **Jean**, cité en voisin dans un partage successoral de 1606<sup>78</sup>. Mais il n'est sans doute pas né à Saint-Albin : nous en aurions une trace. Or, en 1607, les terres reconnues par **Jean Boffard** à la chapelle du Saint Sépulchre appartenaient à un **Grobon** lors de la précédente reconnaissance, passée en 1559<sup>79</sup>.

<sup>70</sup> Mais il faudrait approfondir les registres paroissiaux de Saint-Albin, encore non inventoriés systématiquement.

<sup>71</sup> Obligation reçue Juge, Fds Boffard-Dulac 31211-12

<sup>72</sup> Testament reçu Me Antoine Pascal, notaire de Saint-Martin, Arch Boffard, Gris.

<sup>73</sup> Fds Boffard-Dulac 15332

<sup>74</sup> Acte de rachat reçu Péliquier et Pascal, Arch de Vaulserre, L 179

<sup>75</sup> Fonds Boffard-Dulac, 22271-22274 ; placé dans les Arch Boffard, Gris.

<sup>76</sup> Actes reçus Tallaud, Arch de Vaulserre, L 1697

<sup>77</sup> 1629, Rente Vaulserre, Arch Vaulserre n.c., 60

<sup>78</sup> Partage entre Claude et Jean Grobon, enfants de feu Pierre, reçu Dumoren, Arch Boffard, Vert 1

<sup>79</sup> 1607, cahier de reconnaissances reçues Me Pascal, reconnaissance Jean Boffard p 37, Arch Boffard, Vert 1

Il faut donc en conclure qu'**Antoine** était venu d'ailleurs. Pourrait-il être issu de notre branche installée à Voissant ? Cela n'est pas impossible, puisque le premier représentant de notre branche est aussi un **Antoine** ; on a quelques raisons de croire que ses parents sont arrivés à Voissant au début du XVIème siècle. Cet Antoine aurait pu avoir deux fils : **Benoît** notre ancêtre, resté à Voissant, et **Antoine**, parti courir l'aventure ou s'installer près de sa belle-famille à Saint-Albin ; ou encore **Benoît** aurait pu avoir deux fils : **Etienne**, resté à Voissant et notre ancêtre, et **Antoine**, parti à Saint-Albin.

De même, si la taille de Vaulserre en 1579 ne compte qu'un Boffard (**Benoît**), et à Voissant, celle de 1585 évoque **Antoine Boffard** à Saint-Albin avec 42 sols (alors que **Benoît** ne cotise que pour 29 sols)<sup>80</sup>. Peut-être le fils cadet a-t-il été émancipé, et est-il installé à Saint-Albin ? Rien ne le prouve, mais tout concorde<sup>81</sup>.

**Antoine** a donc eu **Jean**, qui est le premier membre assuré de cette famille. Il eut cinq enfants dont deux ont eu eux-mêmes des enfants.

Ces **Boffard** de Saint-Albin sont installés au lieu-dit *grobon*<sup>82</sup> et sont entourés de **Grobon** de part et d'autre ; sans doute se sont-ils installés là à la suite du rachat d'une succession d'un membre de cette famille, ou d'un mariage.

Le parcellaire de 1635 ne nous apporte aucune indication, car il semble que les relevés de la paroisse de Saint-Albin soient perdus. Mais celui de 1670, complet, confirme cette implantation en *Grobon*<sup>83</sup> et la qualité de notable de cette famille : la valeur de sa parcelle se classe 30 ème sur 334 à Vaulserre<sup>84</sup>. **Jean Boffard** est qualifié d' « honnête » par les notaires, irrégulièrement mais depuis le début du siècle.

Dès 1603 et jusqu'en 1615, il est témoin ou mentionné comme voisin dans plusieurs reconnaissances pour la chapelle du Saint Sépulchre de l'église du Pont-de-Beauvoisin<sup>85</sup>.

En 1607, il reconnaît lui-même au profit de la chapelle du Saint Sépulchre<sup>86</sup>.

En 1617, son frère **Benoît** est installé comme pelletier au Pont-de-Beauvoisin, où il a épousé Hte **Clauda Riondet**. Celle-ci est fille de Me **Claude**, cordonnier du Pont et de **Gasparde Chapuis**<sup>87</sup>. En 1621, Me **George Chaffard**, chirurgien du Pont, passe quittance au même **Benoît** (« Hte Benoît »)<sup>88</sup>.

En 1627, **Jean Boffard** passe quittance de sa dette à **Jean Gros Fontaine**, de Saint-Martin de Vaulserre<sup>89</sup>.

En 1634, il entre en relation d'affaires avec **François Tercinel**, fils de feu Hte **Claude Tercinel**<sup>90</sup>. Il achète une rente, ainsi qu'une terre, et l'acte précise que François Tercinel le vendeur utilisera le prix pour régler ses dettes et procès<sup>91</sup>. En 1635 et 1640, deux prêts de **Jean Boffard** au même **François Tercinel**<sup>92</sup>. Mais, comme c'était courant, le créancier s'aperçoit qu'il aura des difficultés pour récupérer ses fonds ; il cède ses créances à un plus notable que lui qui aura l'influence nécessaire pour les régler, ou les compenser. C'est ainsi que le 2 juillet 1641, on oblige **François Tercinel** à passer ratification de toutes ses dettes envers **Jean Boffard** ; le 2 août, ce dernier cède tous ses droits à Dlle **Clauda Bolian**, l'une des plus importantes fortunes de Vaulserre<sup>93</sup>.

<sup>80</sup> Taille 1585, image 170

<sup>81</sup> Antoine et Benoît auraient eu une sœur (au moins), Benoîte épouse de Jean Perrin. En 1558, elle vend une terre à Saint-Albin à François Pascal et ses neveux : Fds Boffard-Dulac 24987

<sup>82</sup> « souche » selon le *Dictionnaire des noms de lieux en France*, d'André PEGORIER.

<sup>83</sup> Fonds roturiers de Saint-Albin, Parcellaire 1670, Arch Dulac, p. 78v sq.

<sup>84</sup> Parcellaire 1670, Arch Dulac ; la parcelle de Claude Boffard, notre ancêtre, se classe immédiatement derrière.

<sup>85</sup> 4 reconnaissances, Fds Boffard-Dulac 20899-20932 ; 26642-4

<sup>86</sup> Fds Boffard-Dulac 20925-8

<sup>87</sup> Reconnaissance pour le seigneur de Mollarond, Arch Vaulserre, Liasses 1563, 257 ; sommation reçue Garnier, notaire au Pont-de-Beauvoisin, 1618, AD de l'Isère 3<sup>€</sup> 6157

<sup>88</sup> Quittance reçue Tallaud à Saint-Jean d'Avelanne, Arch Vaulserre L 1699

<sup>89</sup> Reçue Tallaud à Saint-Jean d'Avelanne, Arch Vaulserre L 1704

<sup>90</sup> Famille importante de Saint-Albin, émigrée au Pont-de-Beauvoisin.

<sup>91</sup> Acte reçu Pélisson, Arch Boffard, Vert 1

<sup>92</sup> Obligations reçues Pélisson, Arch Boffard, Vert 1

<sup>93</sup> Ratification du 2 juillet reçue Pélisson, cession du 2 août reçue Pierre Pélissier, Arch Boffard.

En 1637, **Jean** et **Louis Boffard**, père et fils, figurent parmi les quatre témoins d'un accord trouvé entre Hte **Pierre Corbeau** et **Claude Giroud**<sup>94</sup>.

**Jean Boffard** décède en 1641<sup>95</sup>.

Un indice de la notabilité d'une famille dans un village est la présence dans ses rangs d'un ecclésiastique, curé de paroisse notamment, ou clerc incorporé dans un chapitre ou une abbaye prestigieuse. C'est le cas de la famille Boffard de Saint-Albin : **Jean** le père de **Louis**, était aussi père de **Benoît**, prêtre et curé de la paroisse d'Avaux dès avant 1635 (l'un des derniers de cette paroisse, qui ne fut plus ensuite desservie par un curé à demeure), recteur de la chapelle Saint Jean-Baptiste de l'église de Saint-Albin<sup>96</sup>, et enfin recteur de la chapelle du Saint Sépulchre fondée en l'église du Pont-de-Beauvoisin.

Messire (ce titre est alors d'usage pour les curés ; on trouve parfois « honorable ») **Benoît Boffard** est très lié à sa famille, dont il a reçu sa bonne fortune qu'il a cherché à favoriser en retour, comme c'était la règle alors. Il était bien intégré à la vie économique et sociale de son temps : en 1638, son père Jean confie en son nom l'exploitation de terres à Saint-Albin à **Antony Muzy**, veuve de **Louis Bouvier Guillermet** et **Jean Bouvier Guillermet** son fils : 4 journaux (1 ha) de terre au *champ* ; 1 journal (2 500 m<sup>2</sup>) de pré et terre au *muzy* ; 2 500 m<sup>2</sup> de pré et terre à la *serve de madame* ; et enfin 2 500 m<sup>2</sup> de pré en *cotier*. Le prix annuel est de 19 livres, un chapon pallier et une geline<sup>97</sup>.

En 1644, le contrat a été rompu, et comme souvent, le rentier récalcitrant à régler ses dettes au propriétaire : il est créancier pendant plusieurs années<sup>98</sup>.

En 1644 toujours, il est témoin d'une obligation entre **Claude Garcin Furet** et **Claude Frepaz Liaudet**<sup>99</sup>. D'autres actes le concernent<sup>100</sup>.

**Louis Boffard**, fils de **Jean**, frère du curé **Benoît**, épouse en 1628 **Georgy Dalmais**, fille de **Jean**. Le même jour, sa sœur **Jeanne** épouse **Gabriel Dalmais**, le frère de **Georgy**. Ce dut être un beau mariage, avec à la clef une alliance profonde entre les deux familles<sup>101</sup>.

En 1631 et en 1653, il reconnaît des terres pour le seigneur de Vaulserre<sup>102</sup>. En 1659 **Barthélémy Varnier**, rentier du seigneur de Vaulserre, passe avec lui un arrentement pour l'exploitation d'un domaine à Saint-Albin<sup>103</sup>.

Il meurt âgé d'au moins 75 ans en 1677. En 1671 déjà, devant la communauté de Vaulserre qui souhaite le nommer consul pour un an, il décline l'offre en avançant son grand âge et sa caducité. Diverses mentions de **Louis** sont disponibles<sup>104</sup>.

<sup>94</sup> Arch Boffard, Vert 1

<sup>95</sup> Registre paroissial de Saint-Albin, 36

<sup>96</sup> Parcellaire 1635, cahier des ecclésiastiques, 70

<sup>97</sup> Arrentement reçu le 4 juillet 1638 Tallaud à Saint-Jean d'Avelanne, Arch Vaulserre L 1712

<sup>98</sup> Arch Boffard, Vert 1

<sup>99</sup> Fds Boffard-Dulac, 10861-4

<sup>100</sup> -1619 : témoin dans un transport et une quittance, Fds Boffard-Dulac 30589-92

-1626 : Rente abrégée pour le seigneur de Vaulserre, Arch Vaulserre n.c., 6

-1627 : voisin d'une terre reconnue au monastère saint-andré de Saint-Geoire, Fds Boffard-Dulac 19949-50

<sup>101</sup> Mariage célébré par leur frère le curé Benoît Boffard : registre paroissial de Saint-Albin, 28-9

Jeanne est plusieurs fois marraine, elle décède en 1679 : registre paroissial de Saint-Albin, 39

Les Dalmais (ou Darmais) ont connu une bonne fortune en la présence d'André, dernier enfant de Gabriel et Jeanne Boffard : après avoir vécu avec son frère Jean à Saint-Albin, il s'installe marchand au Pont-de-Beauvoisin. En 1689, on le retrouve parrain d'une fille de son frère Benoît et de sa femme Jeanne Humbert : registre paroissial de Saint-Albin, 41

<sup>102</sup> -1631 Rente pour le seigneur de Vaulserre, Arch Vaulserre n.c., 60

-1653 Terrier reçu Claude Gérard, Arch Vaulserre L 1609, 14 et 15

<sup>103</sup> Liste des actes reçus par les Varnier pour le seigneur de Vaulserre entre 1632 et 1677, Arch Vaulserre L 1405, 122

<sup>104</sup> -1649 Hte Louis est parrain de Jeanne Muzy, registre paroissial de Saint-Albin, 21

-1652 : Louis B vend des arrérages de rente à sieur Etienne Pascal, qu'il tient de la succession de Mre Benoît B son frère : Arch Boffard, Vert 2

-1653 : Reconnaissance pour le seigneur de Vaulserre, reçue Gérard, Arch Vaulserre 14-15

-1657 : Hte Louis B est témoin lors d'une saisie, Fds Boffard-Dulac 13285-9

-1657-1668 : plusieurs pièces du procès qu'intenta Etienne Pascal à Claudine Chappat, cessionnaire de Louis Boffard, lui-même héritier de son frère feu Mre Benoît Boffard, Arch Boffard, Vert 2

**Louis** eut deux fils : **Jean**, le dernier du nom, et **Pierre** prêtre.  
Et deux filles : **Marguerite** née en 1630 et **Benoîte** en 1632.

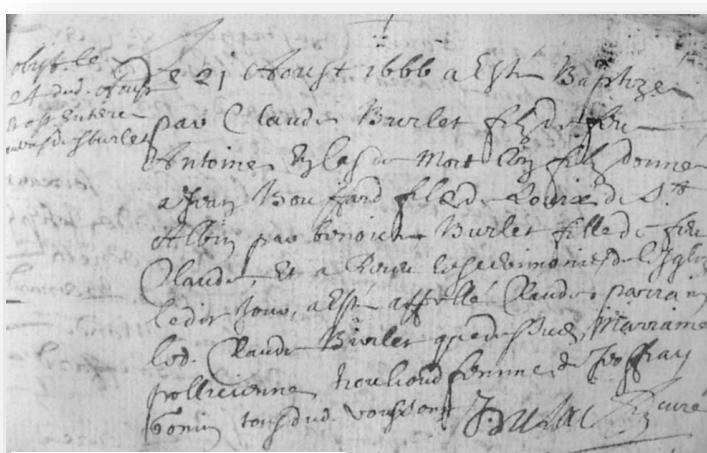
Commençons par **Pierre**, prêtre de Saint-Albin comme son oncle **Benoît**. Mais il ne fut jamais curé, ni recteur d'une chapelle. Les actes précisent seulement « prêtre de la chapelle Saint Jean-Baptiste » fondée en l'église de Saint-Albin. La raison n'est pas claire. Divers actes à son sujet<sup>105</sup>.

De **Benoîte**, nous savons peu de choses, sauf qu'elle est qualifiée d' « honnête » au baptême des enfants dont elle est marraine<sup>106</sup>. Elle se marie en 1661 (née en 1632) avec **Vincent Grivet**, en présence de Messire **Pierre Boffard** son frère, et du curé **Pélissier** de Saint-Martin<sup>107</sup>.

En revanche, de **Marguerite**, nous savons plus<sup>108</sup>. En 1637, elle épousa **Antoine Garrel**, laboureur de Saint-Bueil<sup>109</sup>. Ils ont notamment **Charles** et **Joseph**, eux aussi laboureurs à Saint-Bueil. A la suite de relations d'affaire avec le châtelain de Vaulserre **Etienne Pascal**, **Marguerite** et son fils **Charles** doivent soutenir divers procès entre 1665 et 1697<sup>110</sup>.

**Jean**, le frère de **Marguerite**, est né en 1636 et mort en 1671. Ce qui, en des temps où on se marie tard et où l'homme a des enfants passé 30 ans, ne lui laisse que peu de temps<sup>111</sup>.

Il est marié à **Antoinette Rigolet** (d'une bonne famille de Dizimieu), dont il a une fille unique **Catherine**. Mais il trouva tout de même le temps pour quelques amourettes, dont une au moins, avec **Benoîte Burlet** de Voissant, laissa une trace : en 1666, est baptisé un fils qu'elle lui attribue.



Registre paroissial de Voissant n°5, 73

<sup>105</sup> Né en 1634.

Plusieurs fois parrain ou témoin d'actes de baptême. Ex : en 1671, baptême de Dimanche Pélissier, Registre paroissial de Voissant. Mais la plupart se trouve aux registres paroissiaux de Saint-Albin. Toujours en 1671, parrain de sa nièce Catherine, dont le père Jean était décédé durant la grossesse : registre paroissial de Saint-Albin, 26

Plusieurs fois témoin de mariage, ou de décès : en 1679, témoin du décès de sa tante Jeanne, veuve de Gabriel Dalmais : registre paroissial de Saint-Albin, 39

<sup>106</sup> -1648 : registre paroissial de Saint-Albin, 20

-1654 : registre paroissial de Saint-Albin, 22

<sup>107</sup> Registre paroissial de Saint-Albin, 34

<sup>108</sup> Elle est marraine à de nombreuses reprises : voir les registres paroissiaux de Saint-Albin notamment, 4 (1631), 11 (1639)

<sup>109</sup> Registre paroissial de Saint-Albin, 30 ; témoin Mme Benoît Boffard oncle de la mariée, Hte Aymar Pélissier de Saint-Albin, fils du châtelain Michel Pélissier.

<sup>110</sup> Fds Boffard-Dulac 5099-5111 ; 10037-8 ; 13788-13701 ; 13992-13995 ; 18411-8 ; 18419-20 ; 18488-528 ; 29479-88. D'autres pieces n'ont pas été référencées dans le fonds Boffard-Dulac. Elles se trouvent aux Arch Boffard, Vert 2

Ajoutons une quittance passée par Barthélémy Varnier au nom du seigneur de Vaulserre en 1673 : Liste des actes passés par les Varnier pour le seigneur de Vaulserre entre 1632 et 1677, Arch Vaulserre L 1405, 130

<sup>111</sup> Parrain ou témoin à quelques reprises, Jean signait et savait probablement écrire. Exemple : 1668 témoin de baptême, registre paroissial de Saint-Albin, 24

Malheureusement pour lui, cet enfant « bâtard » sera réprouvé plus que son père dans le village, et autant que sa mère, qui aura toutes les peines du monde à trouver ensuite chaussure à son pied. Il ne recevra de son père que les aliments et la formation professionnelle. Sitôt qu'il sera placé, les relations pourront juridiquement s'éteindre totalement. Tout le contraire des enfants nés en légitime mariage, qui avaient un droit naturel à obtenir une part du patrimoine de leurs parents au jour de leur décès : la fameuse *légitime*<sup>112</sup>.

Signalons, à propos de Louis, que **Pierre Muzy** de Saint-Albin, réclame à **François Quinquine**, la vidange d'un journal de terre à la *Grobonnière* (Saint-Albin), terre qui avait été remise par **Antoine Muzy** à **Louis Boffard** en 1648 en gage du payement d'une dette. Mais cette demande a lieu en ... 1793 ! **Pierre Muzy**, le demandeur, était le petit-fils d'**Antoine**, et la terre dont il s'agit avait été acquise par **François Quinquine** en 1771 sans que la moindre mention de cette hypothèque ait été portée dans l'acte ! La procédure a lieu devant **Jacques Bellemín**, juge de paix, assisté notamment de **Benoît I Patricot** notre ancêtre. Le juge renvoie l'affaire devant le tribunal compétent, après avoir constaté l'impossibilité d'une conciliation... <sup>113</sup>.

**Jean** décède avant la naissance de son seul enfant légitime, sa fille **Catherine**<sup>114</sup>. Celle-ci, à la mort de son grand-père **Louis** en 1674<sup>115</sup> est une riche, mais bien jeune héritière ; Il faut arrester les biens de l'hoirie (jusqu'à la majorité de **Catherine** sans doute, ou son mariage) aux frères **Isaac** et **Barthélémy Ravier** de Saint-Albin et Saint-Bueil<sup>116</sup>.

En 1687, un premier mariage l'unit à **Jeoffray Pascal**, marchand de Saint-Bueil, fils de **Pierre**<sup>117</sup>. La dot est de 1500 livres, dot importante. En 1688 naît **Dorothée**. A cette occasion, on apprend qu'**Antoinette Rigollet**, veuve de **Jean Boffard** depuis 1671, est remariée à sieur **Pierre Corbeau**<sup>118</sup>. En 1689 naît **Jeanne**, puis en 1691 **Jean**<sup>119</sup>.

**Jeoffray Pascal** meurt rapidement, et en 1694, **Catherine** se remarie à **François Garavel**<sup>120</sup>. **Catherine** garde **Jeanne** avec elle, et laisse **Dorothée** et **Jean** chez leur grand-père par alliance **Pierre Corbeau**. De **Jean**, nous ne savons rien<sup>121</sup> ; **Dorothée** meurt en bas âge ; **Jeanne** se marie avec **Pierre Pélissier de Voissant**, dont elle a 2 enfants. Pour eux, la famille **Pélissier** réclame l'héritage de **Jeoffray Pascal**, estimé à 1800 livres. En 1738, une transaction intervient avec **Catherine Boffard** pour terminer l'affaire à la satisfaction de tous : les **Pélissier** reçoivent 375 livres<sup>122</sup>.

---

<sup>112</sup> Le Dauphiné suit globalement le droit romain des successions : sauf dispositions contraires du défunt, le patrimoine est partagé également entre les héritiers. Cependant, chacun peut faire un testament et disposer librement de ses biens, sauf à réserver une fraction à chacun des enfants, dont le montant est fixé par le Code de Justinien en fonction de leur nombre. C'est ce qu'on appelle leur (part) « légitime ».

On peut utiliser cette liberté testamentaire pour organiser un partage inégal, ou même partager entre un et plusieurs héritiers, et laisser aux autres leur seule légitime.

Bien que le droit romain prohibe les pactes sur succession future, l'usage est admis comme dans les autres provinces de France suivant le droit romain, d'instituer l'héritier et de fixer les légitimes dans un contrat de mariage. On ne peut plus revenir dessus par la suite, alors qu'un testament peut être fait et défait à l'envie.

<sup>113</sup> Arch Boffard, Jaune 2

<sup>114</sup> Baptême de Catherine le 3 juillet 1671 ; son parrain est son oncle Messire Pierre, et sa marraine Hte Catherine Louvat sa grand-mère maternelle : registre paroissial de Saint-Albin, 26

<sup>115</sup> Registre paroissial de Saint-Albin, 39

<sup>116</sup> Transaction 1693 entre les deux frères, reçue Michel, Fds Boffard-Dulac 26964-7

<sup>117</sup> Jeoffray Pascal est qualifié de « sieur » par les actes ;

La taille de 1690 mentionne : « Jeoffray Pascal et sa femme », 139

En 1693, Catherine est citée dans la transaction Ravier évoquée plus haut : Fds Boffard-Dulac 26965

<sup>118</sup> Elle est marraine de sa petite-fille : registre paroissial de Saint-Albin, 40

Elle se remarie probablement en 1678 : la taille de 1677 mentionne « Antoinette Rigolet veuve de Jean Bouffard », la succession n'est donc pas encore réglée : Arch Dulac, 21 ; la taille de 1679 porte « les héritiers de Jean Boffard » : Arch Dulac, 123 ; Idem en 1684, 157

<sup>119</sup> Registre paroissial de Saint-Albin, 42. La marraine est Isabeau Rigollet de Miribel, qui signe.

<sup>120</sup> Baptême de leur file Hélène en juin 1695 : registre paroissial de Saint-Albin, 43 ; en 1707 : « Sieur François Garavel et Hte Catherine Boffard mariés », Taille 1707 263, Arch Dulac.

<sup>121</sup> Mais peut-être est-ce le Jean Pascal, procureur fiscal de Vaulserre, au profit duquel Catherine Boffard et François Garavel passent un transport en janvier 1737, reçus Michal à Saint-Geoire : AD de l'Isère 8C 407, f°33

<sup>122</sup> 8 avril 1738 reçue Grabit, AD de l'Isère 3<sup>E</sup> 20704 ; AD de l'Isère 8C 407 contrôle du 17 avril 1738

**François Garavel** est le fils de **René**, consul de la communauté de Vaulserre en 1682, 1684, de 1693 à 1695. **François** est lui-même consul en 1704, 1708, 1714 et 1715, péréquateur en 1724, 1731, 1738.

Pour insister sur cette habitude essentielle dans la vie des campagnes de marier des familles, et non d'abord des personnes, remarquons que la cote de taille personnelle de **François Garavel** est quasi la même que celle de son épouse **Catherine Boffard** : la taille de 1715 l'illustre bien : 26 livres 17 sols et 7 deniers pour lui, 26 livres 11 sols et 7 deniers pour elle<sup>123</sup>.

Il poursuit l'ascension sociale de la famille en devenant d'abord fermier du procureur **Billiard** de Saint-Albin, puis surtout fermier du **seigneur de Vaulserre** à la Chapelle-de-Merlas. Le fermage est important, et le début du XVIII ème siècle est la période la plus propice à l'enrichissement des fermiers jusqu'à la Révolution<sup>124</sup>.

**François** et **Catherine** ont notamment **Hélène** (1695) et **Claudine** (1698)<sup>125</sup> ainsi que **Louis**, témoin au testament d'**Isaac Boffard** notre ancêtre<sup>126</sup>. Ce **Louis** a **Charles**, propriétaire aisné du temps de la Révolution, procureur de la commune de Vaulserre à partir de 1790 (représente la commune et requiert l'application du droit par le conseil municipal)<sup>127</sup>. Enfin, **Charles** a notamment **Thérèse**, mariée en 1793 avec **Pierre-Emmanuel Boffard**, fils de notre ancêtre **François**<sup>128</sup>.

Ainsi s'éteignit cette famille **Boffard** de Saint-Albin, dans les **Garavel**<sup>129</sup>

## VI. Divers Boffard

C'est très éparpillé. Il suffit d'entrer « Boffard » sur le site internet « généanet » (entrée gratuite), pour s'en rendre compte.

J'en cite ici quelques-uns, identifiés au fil des recherches : **Jeoffray Boffard** de la Bridoire (Savoie) vivait en 1584 et fut parrain d'un nouveau-né de Pont-de-Beauvoisin<sup>130</sup> ; fort probablement, c'est l'un des nôtres. En effet, le 27 août 1631 est baptisé Louis fils de **François Gilibert** et **Françoise Boffard**, de Rochefort en Savoie ; les parrains et marraines sont **Louis** et **Jeanne Boffard** frères et sœurs et enfants de Jean de Saint-Albin<sup>131</sup>.

La Bridoire et Rochefort sont voisins... D'ici à imaginer que **Jeoffray** serait le père de **Françoise**, il n'y a qu'un pas que nous franchissons au titre des suppositions éclairées. Mais cela reste une supposition : **Françoise Boffard Gilibert** pouvait tout simplement être une fille de **Jean de Saint-Albin**, et donc la sœur des parrain et marraine...

Si l'on retient la première supposition, on peut alors imaginer que **Jeoffray** aurait été lié à la famille de Saint-Albin. Ce serait même la seule solution propre à expliquer le choix des parrain et marraine dans la famille **Boffard**. Peut-être **Jeoffray** était-il frère de **Jean de Saint-Albin** ?

Mais cette dernière supposition est sujette à forte caution. Elle ne repose que sur un fort sentiment d'esthétique généalogique, qui nous pousse à tisser les liens entre les individus.

Ainsi, faute de rattachement certain, nous devons le laisser parmi les cousins de Bretagne.

<sup>123</sup> Taille 1715, 304, Arch Dulac.

<sup>124</sup> Dossier complet sur ce fermage aux Archives de Vaulserre.

<sup>125</sup> Registre paroissial de Saint-Albin, 44

<sup>126</sup> 1736 reçu Grabit, AD de l'Isère 3<sup>E</sup> 20704. Il signe.

Sur Louis Garavel, mentionnons la reconnaissance qu'il fait au terrier de Vaulserre en 1762, Arch Vauls 1612, 6

<sup>127</sup> Voir Communauté de Vaulserre, aux Arch Dulac.

<sup>128</sup> Acte reçu Favot, AD de l'Isère 3<sup>E</sup> 25154

<sup>129</sup> Les registres paroissiaux de Saint-Albin ont été consultés systématiquement entre 1623 et 1700. La période suivante attend les courageux.

<sup>130</sup> Registre paroissial du Pont-de-Beauvoisin.

<sup>131</sup> Registre paroissial de Saint-Albin, 3

La Bridoire doit avoir été un lieu d'implantation des **Boffard**. En effet, avant ce **Jeoffray**, on trouve un **Antoine** (encore), vendeur en 1541 de terres à **Claude Cleyet** de Saint-Béron, terres qui relevaient du fief de **Jean Corbel** seigneur de Saint-Franc<sup>132</sup>.

Toujours en 1541, **Antoine Gontaud Boyffard** (de Saint-Béron) est témoin de la vente réalisée par **Jean Reynaud** de la Bridoire<sup>133</sup>. En 1542, **Jean, Antoine et Claude** acquièrent une terre à Saint-Béron de **Pernette « Gonthaude »**, probablement leur sœur<sup>134</sup>. Ce n'est qu'un exemple, on retrouve le nom très fréquemment.

En 1578, **Jeoffray et Benoît Ramassot Boffard** frères (appelés **Boffard** pour l'expédition de l'acte en marge et au long de l'acte), passent contrat de grangeage avec noble **Louis de Sallines** seigneur de la maison forte de la Trollière, pour l'exploitation d'un domaine à Saint-Béron<sup>135</sup>.

## VII. Le secret des Larderat

Selon Jean TOSTI et « Généanet »<sup>136</sup>, « **Larderat** » (orthographe variable) est un « Nom rare qui semble originaire de Haute-Savoie, où il s'écrivait **Larderat** au XVIIe siècle (communes de Chilly et Frangy). Il est également porté en Suisse. Il devrait évoquer la mésange (franco provençal "lardera"), soit comme sobriquet, soit éventuellement comme toponyme. ». Il est aujourd'hui essentiellement porté par une famille **Deville Larderat**, en Haute-Savoie, Savoie et Isère (ainsi qu'à Paris)

Plus haut dans le passé, on trouve des **Larderat** dans toute la Savoie, à Chambéry par exemple, à Domessin vers le Pont-de-Beauvoisin.

Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, une famille Larderat vivait à Voissant. Au XVI<sup>e</sup> siècle, elle fut très proche de la nôtre, au point que certains de ses membres étaient nommés **Larderat Boffard**, voire **Boffard Larderat**. Au fil des actes, certains perdent même **Larderat** pour ne conserver que **Boffard**... !

Même si un lien de parenté est établi, il est certain que **Larderat** et **Boffard** ne sont pas une seule et même famille avant le XVI<sup>e</sup> siècle : ce sont deux surnoms qui ne peuvent pas s'exclure l'un l'autre, comme j'ai été tenté de le croire un moment. Il vaut mieux y voir une proximité d'abord géographique, puis familiale mâtinée d'amitié profonde<sup>137</sup>. Les **Boffard Larderat** et les **Boffard** ont fait des affaires ensemble : ventes ou achat communs de terrain vers *la chanéaz...*, expression et renforcement de cette proximité.

On peut d'abord identifier **Barthélémy Larderat dit Boffard**, vivant en 1535<sup>138</sup>. Sa proximité avec la famille **Boffard**, à laquelle il doit peut-être son surnom, vient d'abord de son épouse **Françoise Boffard**, sœur d'**Antoine** notre ancêtre le plus lointain. En 1535 toujours, **Stéphane Larderat Boffard** épouse **Antoine Pascal du Bois**, d'une famille de Saint-Béron (notre ancêtre **Antoine Boffard**, son oncle, figure parmi les témoins)<sup>139</sup>.

<sup>132</sup> Investiture par Jean Corbel, écuyer de Saint-Franc, reçue Pélissier, AD de l'Isère 3<sup>e</sup> 4117

<sup>133</sup> Vente reçue Pélissier, AD de l'Isère 3<sup>e</sup> 4117 ; autre acte en 1539, Arch Vauls 1719, 145

<sup>134</sup> Reçu Claude Pélissier, Arch Vaulserre L 1719

<sup>135</sup> Bel acte de 10 pages reçu Bovier notaire de Saint-Béron, en présence de Me Jean Roux du Pont-de-Beauvoisin, châtelain de Saint-Béron : Arch Vaulserre L 1640

<sup>136</sup> Voici une adresse internet à consulter pour l'origine de vos noms de famille :

<http://jeantosti.com/indexnoms.htm>

<sup>137</sup> En 1544, habitent à Voissant :

Claude et Etienne Larderat Boffard : Arch Vaulserre n.c., 4

Claude et Etienne Larderat dit Boquin : Arch Vaulserre n.c., 5

Benoît Larderat : Arch Vaulserre n.c., 9

Sans compter ceux, peu nombreux sans doute, qui ne déclaraient rien au seigneur de Vaulserre.

<sup>138</sup> 1535 : acte pour Barthélémy Larderat Boffard, reçu Pélissier, Arch Vaulserre L 1717, où Antoine Boffard notre ancêtre est témoin.

<sup>139</sup> Contrat reçu Pélissier, Arch Vaulserre, L 1716